

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1129

31 mai 2010

SOMMAIRE

Arti Licence S.A.	54192	Particom Invest S.A.	54179
Boucherie Meyrer S. à r. l.	54148	PEF Russia Investment S.à r.l.	54179
BPVN Enhanced Fund	54190	Perunna S.A.	54177
Carador S.A.	54178	Piklift S.A.	54178
Chemring Luxembourg Holding	54167	PlanView Luxembourg S.à r.l.	54177
CR KaiserKarree Holding	54189	PlanView Luxembourg S.à r.l.	54178
General Railway Activities Holding S.A.H.	54191	PlanView Luxembourg S.à r.l.	54178
GigaMedia Europe Limited	54192	PQ/HDS Luxco Investment S.à r.l.	54180
H& F Opportunities Lux 2 S.à r.l.	54148	PQ Luxco Investors S.à r.l.	54179
H&F Wings Lux 2 S.à r.l.	54148	PQ Luxco Parent S.à r.l.	54180
IPMC International Participation and Ma- nagement Consultants S.A.	54190	Quifin International S.A.	54147
Kwadrinvest Holding	54165	Riva Holdings S.à r.l.	54180
Kwadrinvest Holding SA, SPF	54165	Samkats S.à r.l.	54182
Lombard International Assurance S.A. ...	54146	Sempre Investments S.à r.l.	54181
LT Marketing	54146	Sempre Investments S.à r.l.	54181
Madison Jeux S.à r.l.	54147	Sempre Investments S.à r.l.	54181
Manor Care Luxco S.à r.l.	54146	Société des Entreprises Agricoles Canach	54148
Manor Care Parent S.à r.l.	54146	Solvay Pharmaceuticals S.à r.l.	54182
MC Holding Participation S.A.	54146	Sorgrel S.A.	54182
Medicalex S.A.	54147	Standfast Reinsurance S.A.	54181
Meubles Marc Scheer S.à r.l.	54147	Swedmec S.à r.l.	54182
Michelin Luxembourg SCS	54147	Tallman Consulting S.A.	54183
Movactive S.A.	54167	Tremagi S.A.	54190
Movactive S.A.	54180	T. Rowe Price Global Investment Services Limited, Luxembourg Branch	54183
NEW POLICY FORUM (Gorbachev Fo- rum) a.s.b.l.	54183	Tweety S.A.	54183
Nicanni International S.A.	54176	V.I.M. Verwaltungs Aktiengesellschaft ...	54189
Norsk Dancer S.A.	54176	Westside Holding S.A.	54189
Notable S.A.	54176	Wintrust Holding S.A.	54179
Odessa Investment Group Holding S.A.	54177	WOODS, de WILDT & PARTNER S.A.	54176
Pan European Finance Framework HRE S.à r.l.	54177	Yamato S. à r. l.	54189

Lombard International Assurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 37.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010053572/10.

(100067943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

LT Marketing, Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 5, Op der Lae.

R.C.S. Luxembourg B 115.295.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010053573/10.

(100068377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Manor Care Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.017.838,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.580.

Les comptes annuels pour la période du 12 Décembre 2008 (date de constitution) au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 Mai 2010.

Référence de publication: 2010053574/12.

(100068229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Manor Care Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.017.838,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.128.

Les comptes annuels pour la période du 12 Décembre 2008 (date de constitution) au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 Mai 2010.

Référence de publication: 2010053575/12.

(100068230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

MC Holding Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 76.425.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053578/9.

(100067992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Michelin Luxembourg SCS, Société en Commandite simple.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 96.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 avril 2010. Signature.

Référence de publication: 2010053576/11.

(100068187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Madison Jeux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 90.282.

Les comptes annuels au 06.04.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053577/9.

(100067865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Medicalex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 45.045.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010053579/11.

(100068087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Meubles Marc Scheer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7759 Mersch, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 38.678.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053580/9.

(100068154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Quifin International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 41.267.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 avril 2010 que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 14 mai 2010.

Référence de publication: 2010053689/13.

(100067952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Boucherie Meyrer S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 32, rue Pierre Krier.
R.C.S. Luxembourg B 55.925.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 avril 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010055411/12.

(100056207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

CAPRISO, Société des Entreprises Agricoles Canach, Société Civile.

Siège social: L-5414 Canach, 8, rue de l'Ecole.
R.C.S. Luxembourg E 1.159.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2010055412/11.

(100056224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

**H&F Wings Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. H&F Opportunities Lux 2 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 20.072,04.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 147.173.

In the year two thousand and nine on the twenty-fifth day of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of H&F Wings Lux 2 S.à r.l. (préc. H&F OPPORTUNITIES LUX 2 S.à r.l.) (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, incorporated by deed of the notary Me Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 25th June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1537 of 10th August 2009 and registered at the Luxembourg trade and commercial register under number B 147.173. The articles of incorporation have been amended for the last time by deed of the undersigned notary of 24th November 2009, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Me Miriam Schinner, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Me Michel Nickels, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I) It appears from an attendance list that all outstanding one million nine hundred eighty five thousand five hundred thirty nine (1,985,539) shares representing 100% of the issued share capital of nineteen thousand eight hundred fifty five euro and thirty nine Euro cents (EUR19,855.39) are duly represented at this meeting.

II) The shareholders represented, declare having had prior knowledge of the agenda so that the meeting may validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of the convening formalities.

The attendance list, signed by the proxy holders of the shareholders represented and the members of the bureau, shall remain attached together with the proxies to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

III) The agenda of the meeting is the following (all item being interrelated):

(A) Creation of two classes of shares, namely ordinary shares ("Ordinary Shares") and preferred shares ("Preferred Shares"), with such rights and obligations as set forth in the amended and restated articles of incorporation referred to under item C of the agenda (the "Articles") and reclassification (at a ratio one to one) of the existing shares into one million nine hundred seventy nine thousand eight hundred sixty (1,979,860) Ordinary Shares and five thousand six hundred

and seventy nine (5,679) Preferred Shares each with a nominal value of one euro cent (€0.01), with all Preferred Shares being held thereafter by H&F Wings Lux 1 S.à.r.l.;

(B) Determination of the rights and obligations of the Ordinary Shares and the Preferred Shares as set forth in the Articles;

(C) Amendment and Restatement of the articles of incorporation of the Company in their entirety substantially in the form attached the proxy forms for the general meeting taking into account the above resolutions as well as such other amendments as result from the amended and restated Articles and taking further into account the resolutions to be passed under agenda item (D);

(D) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of two hundred sixteen Euro and sixty five Euro cents (€216.65) to twenty thousand seventy two Euro and four Euro cents (€20,072.04) by the issue of twenty thousand one hundred and forty (20,140) Ordinary Shares with a par value of one Euro cents (€0.01) and an aggregate issue price of one thousand and seven Euro (€1,007) and one thousand five hundred twenty five (1,525) Preferred Shares with a par value of one Euro cents (€0.01) and an aggregate issue price of one million five hundred and twenty five thousand Euro (€1,525,000); subscription of the new Ordinary Shares and new Preferred Shares by WINGS MGTEQUITYCO LIMITED and payment in kind of the total issue price of one million five hundred twenty six thousand and seven Euro (€1,526,007) by the contribution of (i) seven thousand and nine (7,009) A Ordinary Shares, (ii) seven thousand two hundred eighty nine (7,289) B Ordinary Shares, one thousand four hundred twelve (1412) C Ordinary Shares and seventeen thousand seven hundred and fifty three (17,753) Deferred Equity Shares WRI Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Ireland (company number 425431) with registered office at Charlemont Exchange, Charlemont Street, Dublin 2 Ireland for an amount of one million five hundred twenty six thousand and seven Euro (€1,526,007); acknowledgement of the report by the board of managers on the value of the contribution, approval of the value of the contribution in kind at one million five hundred twenty six thousand and seven Euro (€1,526,007); allocation of an amount equal to the aggregate par value of two hundred sixteen Euro and sixty five Euro cents (€216.65) of the new shares to the capital and the balance to the distributable share premium, consequential amendment of article 5.1 of the Articles;

(E) Re-composition of the board of managers of the Company by (i) the termination of the mandate of each of the current managers and (ii) the appointment for an undetermined period (subject to the provisions of the Articles) of Stephen Duckett (as I Manager), Leonora Olivia Saurel del Sola (called Zita Saurel) (as I Manager) and Feargal Mooney, Mari Hurley, and Luca Gallinelli so that the board of managers is thereafter composed as follows:

Stephen Duckett (as I Manager),

Leonora Olivia Saurel del Sola (called Zita Saurel) (as I Manager),

Feargal Mooney,

Mari Hurley, and

Luca Gallinelli; confirmation that all resolutions passed by the board of managers (including delegations of power) prior to the resolution on this agenda item remain valid and in full force and effect.

Thereafter, the general meeting of shareholders unanimously resolved as follows while expressly noting that the agenda items are interrelated:

First resolution

The meeting resolved to create two classes of shares, namely ordinary shares ("Ordinary Shares") and preferred shares ("Preferred Shares"), with such rights and obligations as set forth in the amended and restated articles of incorporation resolved upon under the Third Resolution (the "Articles").

The meeting resolved to reclassify (at a ratio one to one) the existing shares into one million nine hundred seventy nine thousand eight hundred sixty (1,979,860) Ordinary Shares and five thousand six hundred and seventy nine (5,679) Preferred Shares each with a nominal value of one euro cent (€0.01), with all Preferred Shares being held thereafter by H&F Wings Lux 1 S.à.r.l. (and each of the other shareholders holding one (1) Ordinary Share).

Second resolution

The meeting resolved to determine the rights and obligation of the Ordinary Shares and the Preferred Shares as set forth in the Articles under the Third Resolution.

Third resolution

The meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company in their entirety as set forth below taking into account the above resolutions as well as such other amendments as result from the amended and restated Articles and taking further into account the resolutions to be passed under the fourth resolution (and thus reflecting already the capital increase thereunder):

"Amended and Restated Articles of H&F Wings LUX 2 S.à.r.l.

Art. 1. Establishment, Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "H&F Wings Lux 2 S.à r.l." (the "Company") exists between the Shareholders and all persons who will become Shareholders thereafter. The Company will be governed by these Articles and the relevant legislation.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation.

2.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

2.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.4 In the event that the Board of Managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

Art. 3. Duration. The Company is established for an undetermined period.

Art. 4. Object, Purpose. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, convertible bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at twenty thousand seventy two Euro and four Euro cents (€20,072.04) represented by (i) two million (2,000,000) Ordinary Shares and (ii) seven thousand two hundred and four (7,204) Preferred Shares, each with a nominal value of one euro cent (€0.01) each and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles.

Art. 6. Sole Manager, Board of Managers.

6.1 The Company is managed by a board of managers (the "Board of Managers" or the "Board") appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set out hereafter. The members of the Board of Managers (each a "Manager" or a "Board Member") need not be Shareholders. The Board of Managers shall be composed of the number of members determined by the General Meeting of Shareholders (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon) duly recorded in the minutes of such Meeting elected pursuant to the provisions of this Article.

6.2 The Board Members are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time and any Manager replaced at any time by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders.

6.3 The General Meeting may determine that one or more Managers are referred to as "I Managers" in which case the provisions herein which refer to I Managers shall apply.

Art. 7. Board Proceedings.

7.1 The Board of Managers may, and upon request of an I Majority, shall, elect a chairman amongst the Managers.

7.2 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented at a meeting provided that such a majority includes at least one (1) I Manager (present or represented).

7.3 Meetings of the Board of Managers shall be called by (or on behalf of) the chairman of the Board of Managers or any two Board Members (one of which at least must be an I Manager) with at least seven (7) days prior notice, unless otherwise corporate affairs require a shorter notice period or for urgency and one I Manager agrees to such shorter notice period. The convening notice may be waived by the unanimous consent given in writing, by fax or email of all Managers. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

7.4 Meetings of the Board of Managers may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other). The Board of Managers may further in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions. Resolutions in writing approved and signed by all Managers shall have the same effect as resolutions passed at a Board of Managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by mail, courier, electronic mail or fax.

7.5 Any Board Member may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all Board Members taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any Manager may act at any meeting of Managers by appointing in writing, by fax, or email another Board Member as his proxy. A Board member may represent more than one of his colleagues.

7.6 Decisions of the Board of Managers shall be taken by the favourable votes of the majority of the Board Members present or represented at the relevant meeting provided that such majority must include the favourable vote of at least one I Manager.

7.7 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be approved by the Board of Managers and signed by any two Board Members (one of which at least must be an I Manager) or as may be resolved by the Board of Managers at the relevant meeting or any subsequent meeting.

7.8 The Board may, and upon the request of an I Majority, shall, set up and maintain an Audit Committee and a Remuneration Committee. The Board shall decide on the composition of the Committees provided that the I Managers and the E Managers shall be entitled (but not obliged) to be a member of each of the Committees. The duties powers of the Committees shall be determined by the Board in accordance with any Shareholder Arrangement (if any) and the Board shall delegate adequate power to the relevant Committee to fulfil their purpose..

Art. 8. Board Powers, Binding Signatures.

8.1 The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or as may be provided herein.

8.2 The Company will be bound by the joint signature of any two Board Members one of which at least must always be an I Manager of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Board Members (including by way of representation) at least one of which must always be an I Manager.

Art. 9. Board Indemnification.

9.1 The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

9.2 Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

9.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

9.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

9.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

9.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

9.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

9.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt

of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 10. Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Manager or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 11. Shareholder Meetings, Shareholder Resolutions.

11.1 Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of Shares he owns pursuant to the inscriptions in the register of Shareholders of the Company, and may validly act at any General Meeting through a special proxy.

11.2 Decisions by Shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted General Meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

11.3 Meetings shall be called by the Board of Managers or by such person or persons to whom such power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Board Members at least one of which must always be an I Manager, or as may otherwise be provided for by law, by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

11.4 In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Art. 12. Transfer of Shares.

12.1 Except as provided for by mandatory provisions of law, any Transfer restrictions set out in the present Articles may be waived by Shareholders representing at least 75% of the Shares issued in the Company.

12.2 Except as otherwise specifically set out in these Articles of Incorporation, any Transfers of Shares (between Shareholders or to persons other than the Shareholders (the "non-Shareholders")) shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles of Incorporation. Any recognition or inscription of a Transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles of Incorporation.

12.3 Transfers of Shares to non-Shareholders shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75 % (three-quarters) of the share capital of the Company.

12.4 Any Transfer of Shares shall in addition as set out in the present Articles of Incorporation and in particular , be subject to the Transferee in each case, in the event a Shareholder Arrangement (if any) exists at that time, becoming a party to such arrangement.

12.5 Except as expressly approved by an I Majority, the Shares may not be subject to, and no Shareholder shall create, agree to create, allow to come into being or permit to subsist, any Security Interest over any Shares of the Company.

12.6 Any attempted Transfer, renouncement or creation of interest (including the creation of Security Interest) in violation of the present Articles shall be null and void and shall not be recognised by the Company. Any attempted Transfer, renouncement or creation of interest (including Security Interest) in violation of the present Articles shall trigger such consequences as may be set forth in a Shareholder Arrangement (if any).

Art. 13. Tag Along and Drag Along.

13.1 Subject to article and unless otherwise provided in a Shareholder Arrangement (if any), if Wings 1 proposes to Transfer of any Shares or Securities or any shares in a direct or indirect holding company of the Company (the "Parent Shares") (the "Tag Transfer"), the Tag Transfer shall not be made unless the Intending transferor(s) of such Shares, Securities or Parent Shares has ensured that the purchaser has unconditionally offered to purchase the same pro rata proportion of the other issued Ordinary Shares (in the case of a transfer of Ordinary Shares) or Preferred Shares (in the case of a transfer of Preferred Shares) (or, in the case of Securities, equivalent Preferred Shares) (other than Shares held by any holder who is connected with or acting in concert with the proposed transferee of the Shares or Parent Shares

proposed to be the subject of the Tag Transfer) at the same price per Share (as applicable) as those of the proposed Tag Transfer. The offer (the "Tag Along Offer") shall remain open for acceptance for not less than 15 Business Days. If the Tag Along Offer is accepted, the proposed Tag Transfer shall be conditional upon completion of the transfer and shall be completed at the same time as that sale. No Tag Along Offer shall be required pursuant to this article if a Drag Along Notice has been served under article . or if the Transfer is a Permitted Transfer (or, in the case of a transfer of shares in a direct or indirect holding company of the Company, would have been a Permitted Transfer had it been a transfer of Shares

13.2 If the result of actual or any proposed bona fide Transfer of any Shares or any Parent Shares (the "Triggering Transfer") would result in a Sale, the intending transferor of such Shares or Parent Shares (or, if there is more than one transferor, any of them) and the holders of more than 50 per cent, of the Shares (the "Calling Shareholders") shall have the right to require some or all the other holders of Shares (the "Called Shareholders") to transfer some or all their Shares to the proposed transferee conditional upon completion of the Triggering Transfer. The transfer by the Called Shareholders shall be for cash and at the same price per Share as shall have been agreed between the Calling Shareholders and the proposed transferee. The right of the Calling Shareholders shall be exercised by the Calling Shareholders giving written notice to the Called Shareholders to that effect (the "Drag Along Notice") accompanied by copies of all documents required to be executed by the Called Shareholders to give effect to the required transfer.

13.3 The rights conferred by article shall only be exercisable if the proposed transferee is to a bona fide unconnected purchaser of the Calling Shareholders.

13.4 If a Called Shareholder makes default in transferring its Shares pursuant to article , the provisions of any Shareholder Arrangement shall apply (if any).

13.5 An obligation or a right to transfer a Share pursuant to this article shall be an obligation to transfer the entire legal and beneficial interest in such Share free from encumbrance.

Art. 14. Information Shareholders. Shareholders shall be provided with such information as provided for by law and, as applicable, any Shareholder Arrangement (if any).

Art. 15. Accounting Year, Auditor.

15.1 The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year, except for the first accounting year of the Company which shall begin on the date of incorporation and end on 31st December 2009.

15.2 Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

15.3 The operations of the Company shall, if required by law or as may be determined at the General Meeting by simple majority, be subject to the supervision of a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the General Meeting of Shareholders for a period ending at the date of the next annual General Meeting of Shareholders. The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause. In the case the thresholds set by law as to the appointment of an independent auditor are met, the accounts of the Company shall be supervised by an independent auditor (réviseur d'entreprises).

Art. 16. Distributions.

16.1 Out of the net annual profits of the Company an amount equal to five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

16.2 The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter in Article.

16.3 Interim dividends may be decided upon by the General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions of Article , on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient net profits and/or reserves (including premium) are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed net profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased (without double counting) by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

16.4 The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions of Article . The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

16.5 Preferential Distribution Right of Preferred Shares: For each calendar year where a Preferred Share is in issue in the Company (and starting for the first year on 25th November 2009 (for the Preferred Shares then in issue, and from the date of issue for Preferred Shares issued thereafter in 2009) for and ending on 31st December 2009), such Preferred Share shall entitle the holder thereof at the time of a distribution declared in the Company to an annual cumulative preferential distribution right equal to Preferred Rate (applied at the time of the declaration pro tempore) of the Adjusted Value of such Preferred Share of the Company for the relevant year (the "Preferred Distribution Rights"). The Preferred Distribution Rights not declared and not paid shall accumulate (but shall for the avoidance of doubt not accrue and not be due until and to the extent, due declaration has been made). The Preferred Distribution Right arises from day to day

(subject to the above) and shall be calculated on the basis of a year of 365 days. In the event of a repurchase of Preferred Shares, each such Share is to be repurchased for an amount equal to any accumulated (and unpaid) Preferred Distribution Right related thereto and the Preferred Amount.

16.6 Any distribution of dividends out of net profits, retained earnings and/or available share premium or reserves shall be made as follows:

16.6.1 the Preferred Distribution Right (each time less any amount previously distributed as Preferred Distribution Right), then

16.6.2 the remaining amount of the Distributed Amount shall be distributed equally to all Shareholders holding Ordinary Shares pro rata to their holding in Ordinary Shares.

Art. 17. Liquidation of the Company.

17.1 In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Board of Managers then in office who will be endowed with the powers provided by Articles 144 et seq. of the Law of 1915.

17.2 Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid:

17.3 first to Preferred Shareholders for each Preferred Share held any accumulated (and unpaid) Preferred Distribution Right on such Preferred Share and the Preferred Amount of such Preferred Shares;

17.4 then to all holders of Ordinary Shares in the Company pro rata to their holding in Ordinary Shares.

Art. 18. Sole Shareholder. If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 19. Definitions.

Adjusted Value	Means the Preferred Amount of a Preferred Share increased by the amount of the cumulative preferential distribution rights of such Preferred Share in respect of the previous years which accumulated but have not been paid
Affiliates	Means with respect to any person, any other person that, directly or indirectly through one or more intermediaries, controls, or is controlled by, or is under common control with, such person; any collective investment scheme organised by that person (or an Affiliate thereof) the investments of which are directed by that person; or any partner, officer, employee of that person (or Affiliate thereof); and any investment fund organised by that person for the benefit of its partners, officers or employees or their dependents
Articles of Incorporation	Means the present Articles of Incorporation of the Company
Audit Committee	Means the audit committee which may be set up pursuant to these Articles
Business Days	Means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are open in London, Dublin and Luxembourg city for the transaction of general banking business
Committees	Means the Audit Committee and the Remuneration Committee
Controlling Interest	Means in relation to an undertaking: (i) the ownership or control (directly or indirectly) of shares in that undertaking carrying more than fifty per cent. (50%) of the votes exercisable at general meetings of that undertaking on all, or substantially all, matters; or (ii) the right to appoint or remove directors of that undertaking having a majority of the voting rights exercisable at meetings of the board of directors of that undertaking on all, or substantially all, matters
Distributed Amount	Means the total amount of dividends (including interim dividends) declared by the General Meeting of Shareholders
E Managers	Means the Managers which may be referred to a Executive Managers in a Shareholder Arrangement (if any)
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders of the Company (or as the case may be to the extent permitted by law, written resolution of the Shareholders)
Group	means the Company and its subsidiaries from time to time, or any of them, as the context requires and references to "Group Company" and "member of the Group" shall have a corresponding meaning
I Majority	Means Shareholders holding at least 50% of the Ordinary Shares
I Majority Group	means the I Majority and any of their Affiliates and those funds or investors advised, managed or sub-advised by the same adviser, manager or sub-adviser (but excluding the Group and any affiliated portfolio companies of such adviser, manager or sub-adviser) and references to any member of the I Majority Group shall, unless the

	context otherwise requires, include any nominee or trustee, whether directly or indirectly, holding shares for a member of the I Majority Group
Law of 1915	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies
Ordinary Shares	Means the ordinary Shares of the Company with the rights and obligations set forth in the Articles of Incorporation
Permitted Transfer	Means a Transfer (i) by a member of the I Majority Group to any other member of the I Majority Group; (ii) where the Tag Along and Drag Along provisions apply
Preferred Amount	Means an amount of EUR1,000 per Preferred Share (reduced by any payment made on the relevant Preferred Shares other than a payment of accumulated, unpaid Preferred Distribution Right)
Preferred Rate	Means 12%.
Preferred Shares	Means the preferred shares of the company with the rights and obligations set forth in the Articles of Incorporation
Remuneration Committee	Means the remuneration committee which may be set up pursuant to these Articles
Sale	Means the completion of the acquisition (whether through a single transaction or a series of transactions) by a person or connected persons or persons acting in concert with each other of: (a) Shares (other than pursuant to a Permitted Transfer) as a result of which such person(s) acquire(s) a Controlling Interest in the Company; (b) all or substantially all of the assets of the Group; or shares in any member or members of the Group which owns, directly or indirectly, all or substantially all of the assets of the Group;
Securities	Shall mean preferred equity certificates (if any) as may be issued by the Company
Security Interest	Means any mortgage, charge, pledge, lien, encumbrance, hypothecation or assignment or any other agreement or arrangement having the effect of conferring security
Shareholder Arrangement	Means a shareholder or like arrangement or agreement (if any) which may exist from time to time between all or part of the Shareholders of the Company and the Company or notified to the Company (provided that Wings 1 is a party thereto)
Share holders	Means the holders of Shares
Shares	Means all the shares in issue on the Company regardless of Class
Transfer	includes any sale, transfer or any other disposition (including by way of mortgage, charge, pledge, encumbrance or other security interest (including any voting right attached to it)) whether or not by the relevant holder, for consideration, by operation of law or effected by an instrument in writing and "Transferred" shall have a corresponding meaning
Transferee	Means the person to whom Shares are being Transferred
Wings 1	Means H&F Wings Lux 1 S.à.r.l. (RCS Luxembourg 147.172)

Art. 20. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation."

Fourth resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of two hundred sixteen Euro and sixty five Euro cents (€216.65) to twenty thousand and seventy two Euro and four Euro cents (€20,072.04) by the issue of twenty thousand one hundred and forty (20,140) Ordinary Shares with a par value of one Euro cents (€0.01) and an aggregate issue price of one thousand and seven Euro (€1,007) and one thousand five hundred and twenty five (1,525) Preferred Shares with a par value of one Euro cents (€0.01) and an aggregate issue price of one million five hundred and twenty five thousand Euro (€1,525,000).

Thereupon appeared the subscriber WINGS MGTEQUITYCO LIMITED, represented by Me Toïnon Hoss, prenamed, pursuant to a proxy dated November 2009 (which shall remain attached to the present deed to be registered therewith) and subscribed to the new twenty thousand one hundred and forty (20,140) Ordinary Shares and the new one thousand five hundred and twenty five (1,525) Preferred Shares so issued against the contribution in kind of, and payment of the total issue price of such new shares by the transfer of, (i) seven thousand and nine (7,009) A Ordinary Shares, (ii) seven thousand two hundred eighty nine (7,289) B Ordinary Shares, one thousand four hundred twelve (1412) C Ordinary Shares and seventeen thousand seven hundred and fifty three (17,753) Deferred Equity Shares WRI Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Ireland (company number 425431) with registered office at Charlemont Exchange, Charlemont Street, Dublin 2 Ireland for an amount of one million five hundred and twenty six thousand and seven Euro (€1,526,007) to the Company.

Evidence of the contribution in kind was shown to the undersigned notary.

The meeting acknowledged the report by the board of managers on the value of the contribution in kind. The conclusion of such report reads as follows:

"In view of the above, the board of managers believes that the value of the Contribution, being the Rollover Shares, amounts to one million five hundred twenty six thousand and seven Euro (€1,526,007) being at least equal to the issue price of the New Shares."

The meeting resolved to approve the value of the contribution in kind at one million five hundred and twenty six thousand and seven Euro (€1,526,007).

The meeting resolved to allocate an amount equal to the aggregate par value of two hundred sixteen Euro and sixty five Euro cents (€216.65) of the new shares to the capital and the balance to the distributable share premium.

The meeting noted that the Articles (namely article 5.1) under the third resolution already provided for the increased share capital and number of shares in issue further to the present resolution and confirm such provision.

Fifth resolution

The meeting resolved to re-compose the board of managers of the Company by (i) the termination of the mandate of each of the current managers and (ii) the appointment for an undetermined period (subject to the provisions of the Articles) of Stephen Duckett (as I Manager), Leonora Olivia Saurel del Sola (called Zita Saurel) (as I Manager) and Feargal Mooney, Mari Hurley, and Luca Gallinelli so that the board of managers is hereafter composed as follows: Stephen Duckett (as I Manager),

Leonora Olivia Saurel del Sola (called Zita Saurel) (as I Manager),
Feargal Mooney,
Mari Hurley, and
Luca Gallinelli.

The meeting confirmed that all resolutions passed by the board of managers (including delegations of power) prior to the present resolution remained valid and in full force and effect.

Nothing further being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately EUR 2,600.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-cinquième jour du mois de novembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de H&F Wings Lux 2 S.à r.l. (préc. H&F OPPORTUNITIES LUX 2 S.à r.l.) (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire soussigné, en date du 25 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1537 du 10 août 2009 et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.173. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire soussigné, en date du 24 novembre 2009, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire Me Miriam Schinner, Rechtsanwalt, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Me Michel Nickels, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I) Il ressort d'une liste de présence que toutes les un million neuf cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent trente-neuf (1.985.539) parts sociales représentant 100% du capital social émis de dix-neuf mille huit cent cinquante-cinq Euros et trente-neuf cents (€ 19.855,39) sont dûment représentées à la présente assemblée.

II) Les associés représentés déclarent avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour, de sorte qu'aucune obligation de justification de l'accomplissement des formalités de convocation ne soit nécessaire.

Ladite liste de présence, signée par les mandataires des associés représentés et par les membres du bureau, restera annexée au présent acte ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant (tous les points étant interdépendants):

(A) Création de deux classes de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires ("Parts Sociales Ordinaires") et les parts sociales préférentielles ("Parts Sociales Préférentielles") ayant les droits et obligations tels que décrits dans les statuts modifiés et refondus mentionnés au point C de l'ordre du jour (les "Statuts") et reclassification (à un taux de une pour une) des parts sociales existantes en un million neuf cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante (1.979.860) Parts Sociales Ordinaires et cinq mille six cent soixante-dix-neuf (5.679) Parts Sociales Privilégiées ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (€ 0,01), toutes les Parts Sociales Préférentielles étant par la suite détenues par H&F Wings Lux 1 S.à r.l.;

(B) Détermination des droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires et des Parts Sociales Préférentielles tels que prévus dans les Statuts;

(C) Modification et refonte des statuts de la Société dans leur intégralité, substantiellement dans la forme telle qu'annexée aux procurations de l'assemblée générale prenant en compte les résolutions qui précèdent de même que toute autre modification résultant des Statuts modifiés et refondus et prenant également en compte les résolutions devant être prises sous le point (D) de l'ordre du jour;

(D) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de deux cent seize Euros et soixante-cinq cents (€216,65) à vingt mille soixante-douze Euros et quatre cents (€20.072,04) par l'émission de vingt mille cent quarante (20.140) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (€ 0,01) chacune et un prix d'émission total de mille sept Euros (€ 1.007) et mille cinq cent vingt-cinq (1.525) Parts Sociales Préférentielles d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (€0,01) chacune et un prix d'émission total d'un million cinq cent vingt-cinq mille Euros (€ 1.525.000); souscription des nouvelles Parts Sociales Ordinaires et des nouvelles Parts Sociales Préférentielles par WINGS MGTE-QUITYCO LIMITED et libération en nature du prix d'émission total d'un million cinq cent vingt-six mille sept Euros (€ 1.526.007) par l'apport de (i) sept mille neuf (7.009) Parts Sociales Ordinaires A, (ii) sept mille deux cent quatre-vingt-neuf (7.289) Parts Sociales Ordinaires B, mille quatre cent douze (1.412) Parts Sociales Ordinaires C et dix-sept mille sept cent cinquante trois (17.753) Parts Sociales Deferred Equity dans WRI Holdings Limited, une société constituée selon le droit irlandais (numéro d'immatriculation 425431), ayant son siège social à Charlemont Exchange, Charlemont Street, Dublin 2, Irlande, pour un montant d'un million cinq cent vingt-six mille sept Euros (€ 1.526.007); prise de connaissance du rapport du conseil de gérance sur la valeur de l'apport, approbation de la valeur de l'apport en nature à un million cinq cent vingt-six mille sept Euros (€ 1.526.007); allocation d'un montant égal à la valeur nominale totale de deux cent seize Euros et soixante-cinq cents (€ 216,65) des nouvelles parts sociales au capital et le solde à la prime d'émission distribuable; modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts;

(E) Recomposition du conseil de gérance de la Société (i) en mettant fin au mandat de chacun des gérants actuels et (ii) en nommant pour une durée indéterminée (sous réserve des dispositions des Statuts) Stephen Duckett (en tant que Gérant I), Leonora Olivia Saurel del Sola (dite Zita Saurel) (en tant que Gérant I) et Feargal Mooney, Mari Hurley et Luca Gallinelli, de sorte que le conseil de gérance est par la suite composé comme suit:

- Stephen Duckett (en tant que Gérant I),
- Leonora Olivia Saurel del Sola (dite Zita Saurel) (en tant que Gérant I),
- Feargal Mooney,
- Mari Hurley, et
- Luca Gallinelli; confirmation que toutes les résolutions prises par le conseil de gérance (y compris les délégations de pouvoirs) avant les résolutions du présent ordre du jour restent valides et en vigueur.

Ensuite, l'assemblée générale des associés a pris à l'unanimité les résolutions suivantes, tout en notant expressément que les points de l'ordre du jour sont interdépendants:

Première résolution

L'assemblée a décidé de créer deux classes de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires ("Parts Sociales Ordinaires") et les parts sociales préférentielles ("Parts Sociales Préférentielles") ayant les droits et obligations tels que décrits dans les statuts modifiés et refondus tels que décidés à la Troisième Résolution (les "Statuts").

L'assemblée a décidé de reclasser (à un taux de une pour une) les parts sociales existantes en un million neuf cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante (1.979.860) Parts Sociales Ordinaires et cinq mille six cent soixante-dix-neuf (5.679) Parts Sociales Privilégiées ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (€0,01), toutes les Parts Sociales Préférentielles seront par la suite détenues par H&F Wings Lux 1 S.à r.l. (et chacun des autres associés détiendra une (1) Part Sociale Ordinaire).

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de déterminer les droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires et des Parts Sociales Préférentielles tels que prévus dans les Statuts à la Troisième Résolution.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société dans leur intégralité tels que mentionnés ci-dessous en prenant en compte les résolutions qui précèdent de même que toute autre modification résultant des Statuts

modifiés et refondus et prenant également en compte les résolutions devant être prises à la quatrième résolution (et reflétant ainsi déjà l'augmentation de capital ci-dessous):

"Statuts de H&F Wings Lux 2 S.à.r.l. suite à refonte

Art. 1^{er}. Constitution, Dénomination. Il est établi par les Associés et tous ceux qui deviendront Associés par la suite, une société en la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "H&F Wings Lux 2 S.à r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents Statuts et la loi applicable.

Art. 2. Siège social.

2.1 La Société a son siège social à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré vers n'importe quel autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par voie de résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire de ses Associés délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

2.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par décision du Conseil de Gérance.

2.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

2.4 Au cas où le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et notifiées par le Conseil de Gérance à toute partie intéressée.

Art. 3. Durée. La Société est établie pour une durée indéterminée.

Art. 4. Objet. L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement de tous titres, obligations, certificats de créances, notes et autres valeurs mobilières de toute sorte, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut aussi détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles et de certificats de créances. De manière générale, elle peut prêter assistance (par voie de prêts, avances, garanties ou sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute entité que la Société considère appropriée (y compris ascendantes ou latérales), prendre toutes mesures de contrôle ou de supervision et exercer toute opération qu'elle considère comme utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Finalement, la Société peut accomplir toutes opérations commerciales, techniques et financières ou autres opérations, liées directement ou indirectement dans tous les domaines afin de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille soixante-douze euros et quatre cents (€ 20.072,04) représenté par (i) deux millions (2.000.000) Parts Sociales Ordinaires et (ii) sept mille deux cent quatre (7.204) Parts Sociales Préférentielles, chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01) chacune et avec les droits et obligations tels que précisés dans les présents Statuts.

5.2 Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Art. 6. Gérant Unique, Conseil de Gérance.

6.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance" ou le "Conseil") nommé comme un organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions prévues dans les présents Statuts. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un "Gérant" ou un "Membre du Conseil") ne sont pas nécessairement des Associés. Le Conseil de Gérance sera composé du nombre de membres déterminé par l'Assemblée Générale des Associés (sauf pour la période entre une ou plusieurs démissions et les nouvelles nominations subséquentes) dûment enregistrée dans les minutes de cette Assemblée élus suivant les dispositions de cet Article.

6.2 Les Membres du Conseil sont nommés et révoqués par une décision à la majorité simple de l'Assemblée Générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment et tout Gérant remplacé à tout moment par une décision à la majorité simple de l'Assemblée Générale des Associés.

6.3 L'Assemblée Générale peut décider qu'un ou plusieurs Gérants soient désignés des "Gérants I", auquel cas les dispositions des présents Statuts qui se réfèrent aux Gérants I s'appliqueront.

Art. 7. Procédures du Conseil.

7.1 Le Conseil de Gérance peut, et à la demande de la Majorité I, doit, élire un président parmi les Gérants.

7.2 Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des Gérants est présente ou représentée à une réunion et si cette majorité comprend au moins un (1) Gérant I (présent ou représenté).

7.3 Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par (ou pour le compte du) le président du Conseil de Gérance ou par deux Membres du Conseil (dont un au moins doit être un Gérant I) avec un préavis de sept (7) jours au moins, à moins que les affaires requièrent un délai plus court ou en cas d'urgence et qu'un Gérant I accepte ce délai plus court. Il peut être renoncé à la convocation par consentement unanime de tous les Gérants donné par écrit, par fax ou courrier électronique. Une notification séparée n'est pas requise pour des réunions individuelles tenues à des heures et lieux prescrits dans un emploi du temps préalablement adopté par résolution du Conseil de Gérance.

7.4 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être tenues physiquement ou, en toutes circonstances, par voie de conférence téléphonique (ou de moyens de communication similaires qui permettent aux participants de communiquer entre eux). Le Conseil de Gérance peut en outre, en toutes circonstances, prendre des décisions par voie de résolutions écrites unanimes. Les résolutions par écrit, approuvées et signées par tous les Gérants, auront le même effet que des résolutions prises lors d'une réunion du Conseil de Gérance. Dans de tels cas, les résolutions ou décisions seront prises expressément, soit formulées par écrit par voie circulaire, transmises par courrier, courrier électronique ou fax.

7.5 Tout Membre du Conseil peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par voie de conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à tous les Membres du Conseil participant à la réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion. Tout Gérant peut participer à toute réunion des Gérants en désignant, par écrit, fax ou courrier électronique, un autre Membre du Conseil comme son mandataire. Un Membre du Conseil peut représenter plus d'un de ses collègues.

7.6 Les décisions du Conseil de Gérance seront prises par le vote favorable de la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion concernée à condition que cette majorité inclue le vote favorable d'au moins un Gérant I.

7.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront approuvés par le Conseil de Gérance et signés par deux Membres du Conseil (l'un d'eux au moins devant être un Gérant I) ou tel que décidé par le Conseil de Gérance lors de la réunion concernée ou toute réunion subséquente.

7.8 Le Conseil peut, et sur demande de la Majorité I, doit, établir et maintenir un Comité de Supervision et un Comité de Rémunération. Le Conseil décidera de la composition de ces Comités à condition que les Gérants I et les Gérants E soient autorisés (mais qu'ils ne soient pas obligés) à être membres de chacun de ces Comités. Les pouvoirs de ces Comités seront déterminés par le Conseil conformément à tout Arrangement (le cas échéant) et le Conseil devra déléguer tous les pouvoirs nécessaires au Comité concerné pour remplir ses fonctions.

Art. 8. Pouvoirs du Conseil, Signatures Engageantes.

8.1 Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus afin de gérer les affaires de la Société et d'autoriser et/ou exécuter tous actes de disposition et d'administration rentrant dans l'objet social de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale seront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances pour le compte de la Société et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société non réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale ou tel que prévu dans les présents Statuts.

8.2 La Société sera engagée par la signature conjointe de deux Membres du Conseil dont un au moins doit toujours être un Gérant I de la Société ou par la signature individuelle ou conjointe de toute personne ou toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance ou par deux Membres du Conseil (y compris par voie de représentation) dont un au moins doit toujours être un Gérant I.

Art. 9. Indemnisation du Conseil.

9.1 Les Gérants ne sont pas personnellement tenus responsables pour les dettes de la Société. Comme mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs devoirs.

9.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été un Gérant ou un fondé de pouvoirs de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société contre la responsabilité et contre toutes dépenses raisonnables faites ou payées par elle en rapport avec toute réclamation, action, plainte ou procédure dans laquelle elle sera impliquée en tant que partie ou autrement en vertu de sa fonction, actuelle ou passée, de Gérant ou de fondé de pouvoirs et contre les montants payés ou effectués par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "réclamation", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliquent à toutes les réclamations, actions, plaintes ou procédures (civiles, criminelles ou autres y compris les appels) actuelles ou attendues et les mots "responsabilité" et "dépenses" devront inclure, sans limitations, les honoraires d'avocat, dépenses, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

9.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout Gérant ou fondé de pouvoirs:

9.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

9.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

9.3.3 En cas d'arrangement, à moins que l'arrangement n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

9.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes appartient à chaque Gérant ou fondé de pouvoirs, n'affectera pas d'autres droits dont un Gérant ou fondé de pouvoirs pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoirs et sera transmis aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les dirigeants et fondés de pouvoirs en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

9.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense contre toute réclamation, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent Article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du dirigeant ou du fondé de pouvoirs de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 10. Conflits. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société est intéressé à un tel contrat ou transaction, ou est dirigeant, associé, fondé de pouvoirs, mandataire, consultant ou employé de cette autre société ou entité. Tout Gérant ou fondé de pouvoirs qui exerce la fonction de dirigeant, fondé de pouvoirs, employé ou autre fonction auprès d'une société ou entité avec laquelle la Société conclura un contrat ou entre autrement en relation d'affaires, ne sera pas, en raison d'une telle affiliation avec telle autre société ou entité, empêché de discuter et de voter ou agir sur n'importe quelle matière en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

Art. 11. Assemblées générales - Décisions des Associés.

11.1 Chaque Associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède en vertu des inscriptions portées au registre des Associés de la Société et peut se faire valablement représenter aux Assemblées Générales par un porteur de procuration spéciale.

11.2. Les décisions des Associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou lors d'assemblées y compris (dans la mesure permise par la loi) des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication permettant à tous les Associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle assemblée. Toute Assemblée Générale des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des Associés de la Société.

11.3 Les Assemblées seront convoquées par le Conseil de Gérance ou par toute personne ou toutes personnes à qui de tels pouvoirs auront été conférés par le Conseil de Gérance ou par deux Membres du Conseil, dont un au moins doit toujours être un Gérant I, ou autrement tel que prévu par la loi, par une convocation adressée par lettre recommandée aux Associés à l'adresse apparaissant dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entièreté du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

11.4 Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux Associés à leur adresse inscrite dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à compter de l'approbation par la majorité prévue par la loi pour les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

Art. 12. Transfert de Parts Sociales.

12.1 A l'exception de ce qui est prévu par les dispositions légales impératives, il pourra être renoncé à toute restriction de Transfert prévue par les présents Statuts par une décision des Associés représentant au moins 75% du capital social émis de la Société.

12.2 A moins qu'il en soit spécifiquement disposé autrement dans les présents Statuts, tout Transfert de Parts Sociales (entre Associés ou à des Personnes autres que les Associés (les "non-Associés")) sera toujours sujet à, et ne sera effectif et reconnu par la Société que s'il est réalisé conformément aux dispositions prévues dans les présents Statuts. Toute reconnaissance ou inscription d'un Transfert de Parts Sociales sera soumise aux dispositions prévues par les présents Statuts.

12.3 Les Transferts de Parts Sociales à des non-Associés seront soumis à l'approbation des Associés représentant au moins 75% (trois-quarts) du capital social de la Société.

12.4 Tout Transfert de Parts Sociales doit, en outre, conformément aux présents Statuts et en particulier à l'Article 13, être sujet dans chaque cas à l'adhésion du Cessionnaire à un Arrangement (le cas échéant).

12.5 A moins d'une approbation expresse par une Majorité I, les Parts Sociales ne peuvent pas être soumises à, et aucun Associé ne peut créer, approuver la création, permettre la création ou la subsistance, d'une Sûreté sur les Parts Sociales de la Société.

12.6 Toute tentative de Transfert, d'une renonciation ou d'une création d'un intérêt (y compris la création d'une Sûreté) en violation des présents Statuts sera nulle et non avenue et ne sera pas reconnue par la Société. Toute tentative de Transfert, d'une renonciation ou d'une création d'un intérêt (y compris la création d'une Sûreté) en violation des présents Statuts aura pour conséquences celles prévues dans tout Arrangement (le cas échéant).

Art. 13. Tag Along et Drag Along.

13.1 Sous réserve de l'article 13.2 et à moins qu'un Arrangement (s'il y en a) le prévoit différemment, si Wings 1 propose de Transférer toute Part Sociale ou Titre ou part sociale dans une société holding directe ou indirecte de la Société (les "Parts Sociales de la Société Mère") (un "Transfert Tag"), ce Transfert Tag ne pourra avoir lieu que si le(s) cédant(s) envisagé(s) de cette(ces) Part(s) Sociale(s), Titre(s) ou Parts Sociales de la Société Mère a fait en sorte que l'acquéreur a inconditionnellement offert d'acquérir au prorata du même nombre d'autres Parts Sociales Ordinaires émises, (en case de transfert de Pats Sociales Ordinaires), ou Parts Sociales Préférentielles (en cas de transfert de Parts Sociales Préférentielles) (ou dans le case de Titres, the Parts Sociales Préférentielles équivalentes) (autres que les Parts Sociales détenues par un détenteur qui est lié à ou qui agit de concert avec l'acquéreur proposé de ces Parts Sociales ou Parts Sociales de la Société Mère faisant l'objet du Transfert Tag proposé) au même prix par Part Sociale (si applicable) que celui du Transfert Tag proposé. L'offre (l' "Offre Tag Along") restera ouverte pour acceptation au minimum 15 Jours Ouvrables. Si l'Offre de Tag Along est acceptée, le Transfert Tag proposé sera soumis à la réalisation du transfert et sera réalisé au même moment que cette vente. Une Offre Tag Along ne sera pas requise en vertu du présent article si une Notice de Drag Along a été envoyée en vertu de l'article 13.2 ou si le Transfert est un Transfert Autorisé ou, dans le cas d'un transfert de parts sociales dans une société holding directe ou indirecte de la Société, aurait été un Transfert Autorisé s'il avait s'agit d'un transfert de Parts Sociales.

13.2 Si un Transfert de Parts Sociales ou Parts Sociales de la Société Mère de bonne foi, effectué ou proposé, résulterait en une Vente (l' "Événement Déclencheur"), le cédant envisagé de ces Parts Sociales ou Parts Sociales de la Société Mère (ou, s'il y a plus d'un cédant, chacun d'entre eux) et les détenteurs de plus de 50 pour cent des Parts Sociales (les "Associés Appelant") pourront demander à tous les autres détenteurs de Parts Sociales, ou à une partie d'entre eux (les "Associés Appelés") de transférer tout ou partie de leurs Parts Sociales au cessionnaire proposé sous réserve de la réalisation de l'Événement Déclencheur. Le transfert par les Associés Appelés se fera en contrepartie d'espèces et au même prix par Part Sociale qui aurait été déterminé entre les Associés Appelant et le cessionnaire proposé. Le droit des Associés Appelant sera exercé par les Associés Appelés suite à l'envoi d'une notice écrite aux Associés Appelés à cette fin (la "Notice de Drag Along") accompagnée d'une copie de tous les documents devant être signés par les Associés Appelés afin que le transfert devienne effectif.

13.3 Les droits conférés à l'article 13.2 ne pourront être exercés que si le cessionnaire proposé n'est pas lié à l'acquéreur de bonne foi des Associés Appelant.

13.4 Si un Associé Appelé ne transfère par ses Parts Sociales conformément à l'article 13.2, les dispositions de tout Arrangement (le cas échéant) s'appliqueront.

13.5 Une obligation ou un droit de transférer une Part Sociale en vertu du présent article est une obligation de transférer l'intégralité du droit juridique et économique dans cette Part Sociale, libre de toute sûreté.

Art. 14. Informations des Associés. La Société fournira aux Associés toutes les informations telles que prévues par la loi et, si applicable, tout Arrangement (le cas échéant).

Art. 15. Année comptable, Commissaire aux comptes.

15.1 L'année comptable de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, excepté pour la première année comptable de la Société qui commencera à la date de constitution et s'achèvera le 31 décembre 2009.

15.2 Chaque année, à la fin de l'année comptable, les comptes annuels de la Société seront préparés par le Conseil de Gérance.

15.3 Les opérations de la Société seront, conformément à la loi ou sur décision prise à la majorité simple de l'Assemblée Générale, soumises au contrôle d'un commissaire aux comptes, associé ou non. Le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale des Associés pour une période se terminant lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle des Associés. Le commissaire aux comptes en fonction pourra être révoqué à tout moment par les Associés avec ou sans cause. Si les seuils prévus par la loi relatifs à la nomination d'un commissaire aux comptes sont respectés, les comptes de la Société seront supervisés par un réviseur d'entreprises.

Art. 16. Distribution.

16.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

16.2 Le solde peut être distribué aux Associés par décision prise en Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions prévues à l'Article 16.6.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être décidés par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions de l'Article 16.6, sur la base d'états financiers préparés par le Conseil de Gérance, desquels il ressort que des bénéfices et/ou réserves (y compris la prime) nets suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant devant être distribué ne doit pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année comptable, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminués (sans double comptage) des pertes reportées et des sommes devant être allouées à la réserve légale.

16.4 Le compte de prime d'émission pourra être distribué aux Associés sur décision de l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions de l'Article 16.6. L'Assemblée Générale des Associés peut décider d'affecter tout montant du compte prime d'émission au compte de la réserve légale.

16.5. Droit Préférentiel de Distribution des Parts Sociales Préférentielles: Pour chaque année calendaire où une Part Sociale Préférentielle est émise dans la Société (et commençant pour la première année le 25 novembre 2009 (pour les Parts Sociales Préférentielles alors en émission et à compter de la date d'émission des Parts Sociales Préférentielles émises ultérieurement en 2009) se terminant le 31 décembre 2009), cette Part Sociale Préférentielle ouvrira droit à son détenteur au moment de la distribution déclarée dans la Société à un droit annuel de distribution préférentielle cumulatif égal au Taux Préférentiel (applicable au moment de la déclaration pro tempore) de la Valeur Ajustée de cette Part Sociale Préférentielle de la Société pour l'année en question (les "Droits Préférentiels de Distribution"). Les Droits Préférentiels de Distribution non déclarés et non payés devront se cumuler (mais, afin d'éviter tout doute, ne seront pas accrus ni dus jusqu'à ce que et dans la mesure où la déclaration ait été faite). Les Droits Préférentiels de Distribution prennent naissance au jour le jour (sous réserve de ce qui précède) et sont calculés sur la base d'une année de 365 jours. Dans le cas d'un rachat des Parts Sociales Préférentielles, chacune de ces Parts Sociales devra être rachetée pour un montant égal à tous les Droits Préférentiels de Distribution accumulés y relatifs (et non payés) et au Montant Préférentiel. 16.6. Toute distribution de dividendes à partir des bénéfices nets, bénéfices reportés et/ou prime d'émission ou réserves disponibles doit être faite comme suit:

16.6.1 le Droit de Distribution Préférentiel (à chaque fois diminué de tout montant préalablement distribué en tant que Droit de Distribution Préférentiel), ensuite

16.6.2 le solde du Montant Distribué sera distribué de manière équitable entre tous les Associés détenant des Parts Sociales Ordinaires au prorata du nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent.

Art. 17. Liquidation de la Société.

17.1 En cas de dissolution de la Société, pour quelque raison et à quelque moment que ce soient, la liquidation sera effectuée par des liquidateurs ou par le Conseil de Gérance alors en fonction qui seront dotés des pouvoirs prévus par les Articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

17.2 Une fois toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation réglées, le solde restant sera payé:

17.2.1 premièrement, aux Associés Préférentiels pour chaque Part Sociale Préférentielle détenue, tout Droit de Distribution Préférentiel accumulé (mais non payé) sur cette Part Sociale Préférentielle et le Montant Préférentiel sur ces Parts Sociales Préférentielles;

17.2.2 ensuite, à tous les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires dans la Société au prorata du nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent.

Art. 18. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société existera comme une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi de 1915; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 19. Définitions.

Affiliés	Signifie, en relation avec toute personne, toute autre personne qui, directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires, contrôle ou est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec, cette personne; tout fonds commun de placement organisé par cette personne (ou un de ses Affiliés), dont les investissements sont dirigés par cette personne; ou tout associé, dirigeant ou employé de cette personne (ou un de ses Affiliés); et tout fonds de placement organisé par cette personne au profit de ses associés, dirigeants ou employés ou leurs subordonnés
Arrangement	Signifie un pacte ou arrangement ou contrat similaire entre associés (le cas échéant) qui peut exister de temps à autre entre tous ou une partie des Associés de la Société et la Société ou notifié à la Société (à condition que Wings 1 soit partie audit pacte d'associé ou contrat similaire)
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Associés de la Société (ou, le cas échéant, dans la mesure permise par la loi, une résolution écrite des Associés)
Associés	Signifie un détenteur de Parts Sociales
Cessionnaire	Signifie la personne à qui des Parts Sociales sont Transférées

Comité de Rémunération	Signifie le comité de rémunération qui peut être établi en vertu des présents Statuts
Comité de Supervision	Signifie le comité de supervision qui peut être établi en vertu des présents Statuts
Comités	Signifie le Comité de Supervision et le Comité de Rémunération
Gérant E	Signifie les Gérants qui sont, le cas échéant, qualifiés de Gérants Executives dans un Arrangement (s'il y en a)
Groupe	Signifie la Société et ses filiales de temps à autre, ou l'une d'elles, tel que le contexte l'exige et "Membre du Groupe" ou "Société du Groupe" auront la signification correspondante
Groupe de la Majorité I	Signifie la Majorité I et n'importe lequel de ses Affiliés et les fonds ou investisseurs conseillés, gérés ou sous-conseillés par le même conseiller, gérant ou sous-conseiller (mais à l'exclusion du Groupe et de toute sociétés affiliée faisant partie du portefeuille de ce conseiller, gérant ou sous-conseiller) et les références à tout membre du Groupe de la Majorité I inclura, sauf si le contexte le prévoit autrement, tout représentant ou fiduciaire, direct ou indirect, détenant les parts sociales pour un membre du Groupe de la Majorité I
Intérêt de Contrôle	Signifie, en relation avec une entreprise: (i) la détention ou le contrôle (directement ou indirectement) de parts sociales dans cette entreprise donnant droit à plus de cinquante pour cent (50%) des droits de vote exerçables aux assemblées générales de cette entreprise sur toutes ou substantiellement toutes les affaires; ou (ii) le droit de nommer ou de révoquer les dirigeants de cette entreprise qui détiennent une majorité des droits de vote exerçables lors des réunions du conseil d'administration de cette entreprise sur toutes ou substantiellement toutes les affaires
Jours Ouvrables	Signifie un jour (autre qu'un samedi et un dimanche) d'ouverture des banques à Londres, Dublin et Luxembourg pour toutes activités générales de banque
Loi de 1915	Signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée
Majorité I	Signifie les Associés détenant au moins 50% des Parts Sociales Ordinaires
Montant Distribué	Signifie le montant total de dividendes (y compris les dividendes intérimaires) déclarés par l'Assemblée Générale des Associés
Montant Préférentiel	Signifie un montant d'EUR 1.000 par Part Sociale Préférentielle (diminué de tout paiement effectué sur les Parts Sociales Préférentielles concernées autre que le Droit Préférentiel de Distribution accumulé mais non payé)
Parts Sociales	Signifie toutes les parts sociales émises par la Société peu importe leur classe
Parts Sociales Ordinaires	Signifie les Parts Sociales ordinaires de la Société avec les droits et obligations prévus par les Statuts
Parts Sociales Préférentielles	Signifie les parts sociales préférentielles de la Société avec les droits et les obligations prévus par les Statuts
Statuts	Signifie les présents statuts de la Société
Sûretés	Signifie toute hypothèque, droit réel, nantissement, droit de rétention, servitude, droit réel ou transfert ou tout autre accord ou transaction ayant pour effet de conférer une sûreté
Taux Préférentiel	Signifie 12%
Titres	Signifie certificats préférentielles d'équity (s'il y en a) émis les cas échéant par la Société
Transfert	Signifie toute vente, transfert ou autre disposition (y compris par voie de nantissement, servitude de toutes sortes, droit réel, cession ou autre (y compris tout droit de vote y attaché)) du détenteur concerné, avec ou sans contrepartie, en vertu de la loi ou d'un instrument écrit et "Transféré" sera interprété dans le même sens
Transfert Autorisé	Signifie un Transfert (i) par un membre du Groupe de la Majorité I à un autre membre du Groupe de la Majorité I; (ii) lorsque les dispositions de Tag Along et de Drag Along s'appliquent
Valeur Ajustée	Signifie le Montant Préférentiel d'une Part Sociale Préférentielle augmenté du montant des droits préférentiels de distribution cumulatifs de cette Part Sociale Préférentielle cumulé mais non payé au cours des années précédentes
Vente	Signifie la réalisation d'une acquisition (en une seule transaction ou en une série de transactions) par une personne ou des personnes liées ou des personnes agissant de concert avec chacun de:

(a) Parts Sociales (autrement qu'en vertu d'un Transfert Autorisé) qui a pour conséquence que cette(ces) personne(s) acquière(ent) un Intérêt de Contrôle dans la Société;

(b) tous ou substantiellement tous les avoirs du Groupe; ou parts sociales dans tout membre ou tous membres du Groupe qui détient, directement ou indirectement, tout ou substantiellement tous les avoirs du Groupe

Wings 1

Signifie H&F Wings Lux 1 S.à r.l. (RCS Luxembourg B 147.172)

Art. 20. Loi applicable. Pour tout ce qui n'a pas été réglé par les présents Statuts, les Associés se référeront à la législation applicable.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de deux cent seize Euros et soixante-cinq cents (€216,65) à vingt mille soixante-douze Euros et quatre cents (€ 20.072,04) par l'émission de vingt mille cent quarante (20.140) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (€0,01) chacune et un prix d'émission total de mille sept Euros (€ 1.007) et mille cinq cent vingt-cinq (1.525) Parts Sociales Préférentielles d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (€0,01) chacune et un prix d'émission total d'un million cinq cent vingt-cinq mille Euros (€ 1.525.000) .

A la suite de quoi, le souscripteur, WINGS MGTEQUITYCO LIMITED, représenté par Me Toinon Hoss, prénommée, en vertu d'une procuration datée

novembre 2009 (laquelle restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui) a souscrit aux vingt mille cent quarante (20.140) nouvelles Parts Sociales Ordinaires et mille cinq cent vingt-cinq (1.525) nouvelles Parts Sociales Préférentielles ainsi émises en contrepartie de l'apport en nature de, et du paiement du prix d'émission total de ces nouvelles parts sociales par le transfert de (i) sept mille neuf (7.009) Parts Sociales Ordinaires A, (ii) sept mille deux cent quatre-vingt-neuf (7.289) Parts Sociales Ordinaires B, mille quatre cent douze (1.412) Parts Sociales Ordinaires C et dix-sept mille sept cent cinquante trois (17.753) Parts Sociales Deferred Equity dans WRI Holdings Limited, une société constituée selon le droit irlandais (numéro d'immatriculation 425431), ayant son siège social à Charlemont Exchange, Charlemont Street, Dublin 2, Irlande, pour un montant d'un million cinq cent vingt-six mille sept Euros (€ 1.526.007).

Preuve de l'apport en nature a été montrée au notaire soussigné.

L'assemblée a pris connaissance du rapport du conseil de gérance sur la valeur de l'apport en nature. La conclusion de ce rapport est la suivante:

"Au vu de ce qui précède, le conseil de gérance estime que la valeur de l'Apport, étant les Parts Sociales Rollover, s'élève à un million cinq cent vingt-six mille sept Euros (€1.526.007), étant au moins égale au prix d'émission des Nouvelles Parts Sociales."

L'assemblée a décidé d'approuver la valeur de l'apport en nature à un million cinq cent vingt-six mille sept Euros (€ 1.526.007).

L'assemblée a décidé d'allouer un montant égal à la valeur nominale totale de deux cent seize Euros et soixante-cinq cents (€216,65) des nouvelles parts sociales au capital et le solde à la prime d'émission distribuable.

L'assemblée a noté que les Statuts (à savoir l'article 5.1) à la troisième résolution prennent déjà en compte le capital social augmenté et le nombre de parts sociales en émission en conséquence de la présente résolution et confirme cette disposition.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de recomposer le conseil de gérance de la Société (i) en mettant fin au mandat de chacun des gérants actuels et (ii) en nommant pour une durée indéterminée (sous réserve des dispositions des Statuts) Stephen Duckett (en tant que Gérant I), Leonora Olivia Saurel del Sola (dite Zita Saurel) (en tant que Gérant I) et Feargal Mooney, Mari Hurley et Luca Gallinelli, de sorte que le conseil de gérance est par la suite composé comme suit:

- Stephen Duckett (en tant que Gérant I),
- Leonora Olivia Saurel del Sola (dite Zita Saurel) (en tant que Gérant I),
- Feargal Mooney,
- Mari Hurley, et
- Luca Gallinelli.

L'assemblée a confirmé que toutes les résolutions prises par le conseil de gérance (y compris les délégations de pouvoirs) avant les présentes résolutions sont restées valides et en vigueur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des résolutions ci-dessus, sont estimés à approximativement EUR 2.600,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, M.SCHINNER, M. NICKELS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 décembre 2009. Relation: LAC/2009/51623. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 janvier 2010.

Référence de publication: 2010055279/959.

(100056328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

**Kwadrinvest Holding SA, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Kwadrinvest Holding).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.679.

L'an deux mille dix, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KWADRINVEST HOLDING (anc. HOLDING FIVE S.A.H.), établie et ayant son siège à L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.679, constituée suivant acte du notaire Emile SCHLESSER de Luxembourg en date du 23 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 262 du 5 mars 2004, modifié suivant acte du notaire Emile SCHLESSER, susdit, du 20 janvier 2005, publié au dit Memorial C, numéro 546 du 7 juin 2005, modifié suivant acte du notaire Emile SCHLESSER, susdit, du 15 mai 2009, publié au dit Memorial C, numéro 1385 du 17 juillet 2009.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Luc VOET, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Maria KEERSMAEKERS, indépendante, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Koen VAN HUYNEM, employé, demeurant à Hesperange.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Transfert du siège de Bertrange à Luxembourg et modification subséquente du deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts;

2.- Fixation de l'adresse;

3.- Ajout d'un alinéa à l'article 4 des statuts;

4.- Démission des administrateurs;

5.- Nomination d'un administrateur;

6.- Modification de l'objet social et modification subséquente de l'article 2 des statuts.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Bertrange à Luxembourg et par conséquent de modifier le deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

" **Art. 1^{er}. 2ième alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg. Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires."

Deuxième résolution

L'assemblée fixe l'adresse de la société à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Troisième résolution

L'assemblée décide de faire un ajout à l'article 4 des statuts et par conséquent de créer un quatrième alinéa, lequel aura la teneur suivante:

" **Art. 4. 4ième alinéa.** Si la société est établie par un actionnaire unique ou si, à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire."

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs, à savoir:

- Maya Invest Ltd, avec siège social à St. Helier, Jersey JE2 3NT, Channel Islands, 3rd Floor, Conway House, 7-9, Conway Street;
- PARAMOUNT ACCOUNTING SERVICES LIMITED, avec siège social à Port Louis (Ile Maurice), 49, Loubourdonnais Street, 5th Floor, C&R Court;
- Alpha Accounting AG, avec siège social à FL-9494 Schaan, Felbaweg 10.

Cinquième résolution

Ayant constaté que toutes les actions de la société sont réunies en une seule main, l'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur unique:

- COMMUNITY LINK S.A. (B 138.621), avec siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, qui désigne comme son représentant permanent Monsieur Luc Voet, demeurant professionnellement à 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et par conséquent, l'article 2 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2.** La Société a exclusivement pour objet d'acquérir, détenir, gérer et disposer d'actifs financiers dans les limites de l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion du patrimoine familial (la Loi SPF), et dans les limites de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière. L'objet de la Société inclut toute activité consistant en des placements classiques ou de type alternatif, au Luxembourg ainsi qu'à l'étranger, incluant de manière non exhaustive, les actions, obligations, devises, organismes de placement collectif, options futures, produits dérivés, toutes catégories de produits structurés, private equity, hedge funds, étant entendu que l'utilisation d'instruments dérivés ne se limitera pas à des opérations de couverture d'investissements existants.

La Société ne s'immiscera ni directement ni indirectement dans la gestion des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, sous réserve des droits que la Société peut exercer en sa qualité d'actionnaire.

La Société peut, de façon accessoire, prendre toutes mesures et effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social et ce, dans les limites autorisées par la Loi SPF."

Par conséquent l'article 1^{er} des statuts alinéa 1 sera modifié comme suit:

"Il est formé une société anonyme, société de gestion de patrimoine familial avec la dénomination de KWADRINVEST HOLDING SA, SPF."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: VOET, KEERSMAEKERS, VAN HUYNEGEM, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 2 mars 2010, REM 2010 / 232. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 22 avril 2010.

Référence de publication: 2010055286/100.

(100056216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

Movactive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 72.677.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010053582/12.

(100067917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Chemring Luxembourg Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 152.588.

STATUTES

In the year two thousand ten,

on the nineteenth day of the month of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"CHG Overseas Ltd.", a private company limited by shares incorporated and organised under the laws of England and Wales, established and having its registered office at Chemring House, 1500 Parkway, Whiteley, Fareham, PO15 7AF, United Kingdom, registered under number 2731691,

here represented by:

Mrs Barbara RUCKERT, employee, with professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Whiteley (United Kingdom), on 24 March 2010.

Said proxy after being signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, will remain attached to this notarial deed, which is to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows the Articles of Association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby formed:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Objects, Duration.

Art. 1. Form. Corporate Name. There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Chemring Luxembourg Holding" (hereinafter the "Company"), which shall be governed by the laws pertaining to such an entity and in particular by the Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereinafter the "Act"), as well as by these Articles of Association (hereinafter the "Articles").

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in the municipality of Strassen. The director or, where there should be two or more directors, the board of directors is authorised to transfer the registered office of the Company to another address within the municipality of Strassen.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether for military, political, economic or social reasons, that might prevent normal performance of the activities of the Company at its registered office, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation is normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding said temporary transfer of registered office, will remain a Luxembourg company. Any such decision to transfer the registered office abroad will be made by the director or, should there be two or more directors, by the board of directors.

The Company may have offices and branches both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Objects. The objects of the Company are to acquire and hold interests, in any form whatsoever, in other companies or organisations, present or future, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad. The Company may also, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, enter into the following transactions:

- to perform for itself or for the account of third parties all transactions relating to real property, and all financial or portfolio management transactions;
- to establish companies or organisations, to acquire holdings in them, by contribution, transfer, merger or in any other form whatsoever;
- to engage in or participate in any financing, consignment, loan, pledge, guarantee or deposit transactions, to grant securities, for itself or for the account of third parties, including companies of the group to which it belongs;
- to lend money in any form whatsoever to companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, to obtain or grant any form of credit facility;
- to borrow under any forms, terms and conditions, and, in particular, to issue bonds of any kinds.
- to perform studies and provide technical, legal, accounting, financial, commercial and administrative or directorial assistance services, for the account of the companies or organisations in which it directly or indirectly has a holding, or for the account of third parties.

More generally, within the limits of its objects, the Company may perform all commercial or financial transactions, as well as all transactions relating to real or personal property,

It is understood, however, that the Company will not enter into any transaction that might cause it to engage in any activity that might be considered as a regulated activity in the financial sector.

Art. 4. Term. The Company is incorporated for an unlimited term.

Chapter II. - Capital, Shares.

Art. 5. Share Capital. The share capital is set at twenty-five thousand euros (EUR 25,000.-) represented by two hundred and fifty (250) shares without par value.

In addition to the issued share capital, a premium account may be set up into which any premium paid on any share in addition to its value is transferred. The amount in the premium account may be used to provide for the payment of any shares that the company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by decision of the single shareholder (where there is only one shareholder) or by a decision of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 7. Shareholders' rights to distributions. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares issued.

Art. 8. Indivisibility of shares. Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is allowed per share. Joint owners must appoint a single person as their representative vis-à-vis the Company.

Art. 9. Transfers of Shares. In the case of a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

Where there are two or more shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of shareholders as provided under Section 189 of the Act. No such authorisation is required for transfers of shares among the shareholders. The transfer of shares mortis causa to third parties must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights inuring to the survivors.

Art. 10. Redemption of Shares. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Act, to acquire shares in its own capital.

Chapter III. - Management.

Art. 11. Management. The Company will be managed by at least one director. If more than one director is to be appointed, the directors will form a board of directors' mandatorily divided into two categories of directors respectively denominated "Category A Director" and "Category B Director".

The director(s) need not be a shareholder(s) of the Company. In the case where there is only one sole director, this sole director has all the powers of the board of directors.

In the case where there are more than one director, each director shall be appointed and designated as category A director or category B director, and his/her remuneration shall be determined, by resolution of the general meeting of shareholders passed on a simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the director(s) can be modified by resolution passed on the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any director.

Where there are two or more directors, the decisions of the directors are taken by meeting of the board of directors.

The board of directors shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall not have a casting vote. The chairman shall preside over all meetings of the board of directors. In case of absence of the chairman, the board of directors shall be chaired by a director present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors or for such other matter as may be specified by the board of directors.

The board of directors shall meet when convened by one director.

Notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least one (1) day in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be discussed.

Convening notices can be given to each director by word of mouth, in writing or by facsimile, telegram, telex or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by facsimile, telegram, email, telex or by any other suitable communication means, of each director.

The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a resolution previously adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by facsimile, telegram, email, telex or any other suitable communication means, another director as his proxy.

A director may represent more than one director.

The directors may participate in a board of directors meeting by telephone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time, provided that a majority of the directors shall never attend the meeting while being located in the same foreign jurisdiction.

The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one category A director and one category B director.

Participation in a meeting by these means is deemed equivalent to participation in person at such meeting.

Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex or telephone provided that, in the last case, the vote is confirmed in writing.

Decisions of the board of directors are adopted by a majority of the directors participating to the meeting or duly represented thereto provided that at least one category A director and one category B director approved these resolutions.

The deliberations of the board of directors shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one category A director and one category B director. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one category A director and one category B director.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at a directors' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, facsimile, telegram, email, telex or any other suitable telecommunication means.

Art. 12. Powers of the Directors. All powers not expressly reserved by the Law or these Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of directors, or of the sole director (as the case may be).

In dealing with third parties, the director, or, where there are two or more directors, the board of directors, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

Art. 13. Representation of the Company. The Company shall be bound by the sole signature of its single director, and, where there are two or more directors, by the joint signature of a Category A Director and a Category B Director.

Art. 14. Sub-Delegation and Agent of the Director. The board of directors or the sole director (as the case may be), may from time to time sub-delegate its/his/her powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be a shareholder(s) or director(s) of the Company.

The board of directors, or the sole director (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/her/their agency.

Art. 15. Remuneration of directors. The remuneration of any director that may be appointed at a later date in addition to or in the place of any of the first directors will be fixed in a resolution adopted by the general meeting of shareholders or by the sole shareholder (as the case may be).

Art. 16. Liabilities of the Director. The director or directors (as the case may be) does/do not by reason of his/her/their position assume any personal liability in relation to any commitment validly made by him/her/them in the name of the Company, provided that such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Act.

Chapter IV. - General meetings of shareholders

Art. 17. Powers of General Meetings of Shareholder(s). The single shareholder assumes all the powers conferred to the general shareholder's meeting.

Should there be two or more shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he or she or it owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his or her or its shareholding.

A shareholder may procure his/her/its representation at any general meeting of shareholders by a proxy given to a proxyholder, who need not be a shareholder, (or, if the shareholder is a legal entity, to its legal representative or representatives) provided that the proxy is given in writing, which may be transmitted by facsimile, e-mail, telegram, telex or any other means of written communication.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to alter the Articles or to wind up and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Act.

Resolutions of shareholders can, provided that the total number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be served with an explicit draft of the resolutions to be passed, and shall sign the resolutions. Such resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Any reference in these Articles to resolutions of the general meeting of shareholders shall be construed as including the possibility of written resolutions of the shareholders, provided that the total number of shareholders of the Company does not in such event exceed twenty-five (25).

Chapter V. - Business year - Balance sheet.

Art. 18. Business Year. The Company's financial year starts on 1st November of each year and ends on 31st October the following year.

At the end of each financial year, the Company's financial statements are prepared and the director or, where there are two or more directors, the board of directors prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, a balance sheet and a profit and loss account.

Each shareholder shall have the right to inspect the books and records of the Company, the above inventory, the balance sheet and the profit and loss account at the Company's registered office.

Art. 19. Allocation and Distribution of the Profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, depreciation and expenses, represent the net profits. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside to constitute a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/her/their shareholding in the Company.

Chapter VI. - Winding-up - Liquidation.

Art. 20. Causes for winding-up. The Company shall not be wound up by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of any one of the shareholders. The Company may be wound up at any time by resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 21. Liquidation. Upon the winding-up of the Company, its liquidation will be carried out by one or more liquidators, who need not be shareholders, appointed by the shareholder(s), who shall determine their powers and remuneration.

A sole shareholder may decide to wind the Company up and to liquidate it provided that all assets and liabilities of the Company, known or unknown, are transferred to said sole shareholder.

Chapter VII. - Applicable law.

Art. 22. Reference is made to the provisions of the Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Interim provisions

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 October 2010.

Subscription - Payment

All of the two hundred and fifty (250) shares representing the entire share capital of the Company have been entirely subscribed by "CHG Overseas Ltd.", aforesaid, and have been fully paid up in cash by the same.

Therefore, the amount of twenty-five thousand euros (EUR 25,000.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately following incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed share capital and exercising the powers devolved upon the meeting, passed the following resolutions:

(1) The following are appointed as category A directors for an undetermined period:

- Mrs. Sarah Louise Ellard, director of companies, born on 30 April 1970 in Newport Gwent (United Kingdom), residing at 7 Danehurst Place, Locks Heath, Southampton, SO31 6PP;

- Mr. Paul Adrian Rayner, director of companies, born on 20 November 1961 in Winchester (United Kingdom), residing at 48 Kilham Lane, Winchester, Hampshire, SO22 5QD;

- Mr. Stuart Hellyar, director of companies, born on 28 June 1970 in Southampton (United Kingdom), residing at 33 Trimaran Road, Warsash, Southampton, SO31 9BE;

(2) The following are appointed as category B directors for an undetermined period:

- Mr. Georges Dassonville, director of companies, born on 2 January 1949 in Falisolle (Belgium), residing at 5, rue Henri Kirpach, L-8237 Mamer, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Didier Galy, director of companies, born on 11 January 1953 in Enghien-les-Bains (France), residing at 2c, rue de la Montée, L-8330 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg;

(3) The Company shall have its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, that shall be borne by the Company or shall be charged to it in connection with its incorporation have been estimated at approximately one thousand two hundred euros.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, in the offices of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that, at the request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of said proxy holder and in the case of divergence between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with Us the notary, the present original deed

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix,

le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"CHG Overseas Ltd.", une société responsabilité limitée par action de droit anglais et du pays de Galles, établie et ayant son siège social à Chemring House, 1500 Parkway, Whiteley, Fareham, P015 7AF, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro 2731691,

ici représentée par:

Madame Barbara RUCKERT, employée privée, demeurant professionnellement au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui donnée à Whiteley (Royaume-Uni), 24 mars 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée.

Art. 1^{er}. Forme. Dénomination. Par la présente, il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Chemring Luxembourg Holding" (ci-après la "Société") qui sera régie par les lois relatives à une telle entité et en particulier la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Strassen. Le gérant ou, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, le conseil de gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la commune de Strassen.

Le siège social de la Société peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le gérant ou, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, par le conseil de gestion.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés ou tous organismes existant ou à créer au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger. La Société peut également, tant au Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger, effectuer les opérations suivantes:

- effectuer, tant pour elle-même que pour compte de tiers, toutes opérations immobilières, financière ou de gestion de portefeuille;
- créer toutes sociétés ou entreprises, y prendre des participations, par voie d'apport, de transfert, de fusion ou sous quelque forme que ce soit;
- procéder ou participer à toute opération de financement, de consignation, de prêt, de nantissement, de garantie ou de dépôt, accorder des sûretés, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, en ce compris les sociétés du groupe auquel elle appartient;
- accorder des prêts, sous quelque forme que ce soit à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, et obtenir ou accorder toutes formes de crédit;
- conclure des emprunts sous toutes formes et conditions, et, notamment, émettre des obligations de toutes sortes;
- effectuer toutes études et fournir tous services d'assistance technique, juridique, comptable, financière, commerciale, administrative ou de gestion, pour le compte des sociétés ou entreprises dans lesquels elle détient directement ou indirectement une participation, ou pour compte de tiers.

Plus généralement, dans les limites de son objet social, la société peut réaliser toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières.

Il est entendu que la société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans une activité pouvant être considérée comme étant une activité réglementée du secteur financier.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts.

Art. 5. Capital social. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR), représentés par deux cent cinquante (250) parts sociales sans mention de valeur nominale.

En plus du capital social émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de leur valeur comptable. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la société rachète à son (ses) associé(s), pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes à son (ses) associé(s) ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Modification du Capital. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique (quand il n'y a qu'un seul associé) ou par une décision de l'assemblée générale des associés délibérant dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Art. 7. Droit de Distribution des Parts. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 8. Indivisibilité des Parts. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Transfert des parts. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales sont librement transmissibles à des non-détenteurs de parts sociales.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, le transfert inter vivos de parts sociales à des tiers est soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des associés tel que prescrit par l'article 189 de la Loi. Une telle autorisation n'est pas requise lors d'un transfert de parts sociales entre associés. Le transfert mortis causa de parts sociales à des tiers doit être accepté par des associés représentant trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 10. Rachat des parts sociales. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Titre III. - Gérance.

Art. 11. Gérance. La Société est gérée par un gérant au moins. Si plus d'un gérant est nommé, les gérants formeront un conseil de gérance, obligatoirement divisé en deux catégories de gérants, respectivement dénommées "gérants de catégorie A" et "gérants de catégorie B".

Le(s) gérant(s) n'a/n'ont pas besoin d'être associé(s) de la Société. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul gérant, ce gérant unique dispose de tous les pouvoirs du conseil de gérance.

Dans le cas où il y aurait plusieurs gérants, chaque gérant est nommé et désigné comme étant un gérant de catégorie A ou un gérant de catégorie B, et sa rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

Le(s) gérant(s) peut/peuvent être révoqués et remplacés à tout moment, ad nutum, par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique (selon le cas).

Lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui en cas d'égalité de voix, n'aura pas de voix prépondérante. Le président pourra présider toutes les assemblées des conseils de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance pourra être présidé par un gérant présent et nommé à cette occasion. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 1 (un) jour avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être exposée dans le procès-verbal de réunion du conseil de gérance.

Les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des affaires à traiter.

Les convocations peuvent être données aux gérants oralement, par écrit ou par fax, télégramme, email, télex ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par fax, télégramme, email, télex, ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par fax, télégramme, télex ou tout autre moyen de communication approprié, un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Les gérants du conseil de gérance peuvent assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, visioconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment, à condition qu'à aucun moment une majorité des gérants participant à la réunion ne soit localisée dans le même pays étranger.

La participation à une réunion par de tels moyen équivaut à être présent en personne à une telle réunion.

Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tel que télécopie, courriel, télégramme, ou par téléphone, étant entendu que, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité de ses membres est présente ou représentée, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés à l'assemblée, à la condition qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B approuvent ces résolutions.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites dans un procès-verbal, signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent être documentées soit dans un seul document, soit dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, fax, télégramme, email, télex ou tout autre moyen de communication approprié.

Art. 12. Pouvoirs du Gérant. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou ces Statuts, à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas), seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique ou, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour réaliser et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

Art. 13. Représentation de la Société. La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Art. 14. Subdélégation et Agent du Gérant. Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut, au cas par cas, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc qui ne sont/n'est pas nécessairement associés ou gérants de la Société.

Le conseil de gérance ou le seul gérant (selon le cas) détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ces/cet agent(s), la durée de leur/son mandat ainsi que toutes autres conditions de leur/son mandat.

Art. 15. Rémunération du Gérant. La rémunération des gérants éventuellement nommés postérieurement en plus ou en remplacement des premiers gérants sera déterminée par une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas).

Art. 16. Responsabilités du Gérant. Le gérant ou les gérants (selon les circonstances) ne contractent à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société, à condition qu'un tel engagement soit en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la loi.

Titre IV. - Assemblée générale des associés.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale de l'Associé (des Associés). L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnellement au nombre de parts qu'il détient.

Un associé est autorisé à se faire représenter à toute assemblée des associés par un mandataire qui ne doit pas nécessairement être associé (ou, si l'associé est une personne morale, par son ou ses représentant(s)), pour autant que ce dernier ait été nommé à cet égard en vertu d'une procuration écrite, qui peut être transmise par télécopie, par courriel, télégramme, télex ou tout autre moyen de communication écrite.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions relatives à la modification des Statuts ou à la dissolution et à la liquidation de la Société, ne peuvent être adoptées que par la majorité des associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la loi.

Pour autant que le nombre total d'associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être prises par écrit par tout les associés, au lieu d'être prises lors de l'assemblée générale des associés, Dans ce cas, un projet explicite des résolutions à adopter est remis à chaque associé, qui signera les résolutions. Ces résolutions prises par écrit à une ou plusieurs reprises au lieu d'être prises lors des assemblées générales, auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Toute référence dans ces Statuts à des résolutions de l'assemblée générale des associés est considérée comme incluant la possibilité des résolutions des associés prises par écrit, à condition dans ce cas que le nombre total des associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25).

Titre V. - Exercice social - Comptes annuels

Art. 18. Exercice Social. L'année sociale commence le 1^{er} novembre de chaque année et se termine le 31 octobre de l'année suivante.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, le conseil de gestion, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, un bilan et les compte de résultats.

Tout associé aura le droit de prendre connaissance des livres de la Société, de l'inventaire mentionné ci-dessus, du bilan et du compte de résultats au siège social.

Art. 19. Réserve Légale et Distribution du Bénéfice. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve statutaire, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Titre VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 20. Causes de Dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, ou de faillite de son associé unique ou de l'un des associés. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des associés délibérant dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Art. 21. Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le/les associé(s) qui détermineront/déterminera leurs/ses pouvoir(s) et rémunération(s).

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation, en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Titre VII. - Loi applicable

Art. 22. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents statuts, il est fait référence à la loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence ce jour et se termine le 31 octobre 2010.

Souscription - Libération

Les deux cent cinquante (250) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites par "CHG Overseas Ltd.", préqualifiée, et sont intégralement libérées par un versement en numéraire.

Dès lors, la somme de vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été dûment justifié devant le notaire instrumentant.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, le seul associé, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a adopté les résolutions suivantes:

(1) Sont nommés gérants de catégorie A pour une période indéterminée:

- Madame Sarah Louise Ellard, administrateur de sociétés, née le 30 avril 1970 à Newport Gwent (Royaume-Uni), résidant à 7 Danehurst Place, Locks Heath, Southampton, SO31 6PP;

- Monsieur Paul Adrian Rayner, administrateur de sociétés, né le 20 novembre 1961 à Winchester (Royaume-Uni), résidant à 48 Kilham Lane, Winchester, Hampshire, SO22 5QD;

- Monsieur Stuart Hellyar, administrateur de sociétés, né le 28 juin 1970 à Southampton (Royaume-Uni), résidant à 33 Trimaran Road, Warsash, Southampton, SO31 9BE;

(2) Sont nommés gérants de catégorie B pour une période indéterminée:

- Monsieur Georges Dassonville, administrateur de sociétés, né le 2 janvier 1949 à Falisolle (Belgique), résidant à 5, rue Henri Kirpach, L-8237 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Didier Galy, administrateur de sociétés, né le 11 janvier 1953 à Enghien-les-Bains (France), résidant à 2c, rue de la Montée, L-8330 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg;

(3) Le siège social de la Société est établi 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépens, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros.

DONT ACTE, passé à Bevaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. RUCKERT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 avril 2010. Relation: EAC/2010/4560. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010055702/474.

(100056398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

Nicanni International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 96.168.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010053583/10.

(100068343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Norsk Dancer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 101.599.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2010053584/11.

(100068034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Notable S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 74.697.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2010.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2010053585/12.

(100067871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

WOODS, de WILDT & PARTNER S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 19.421.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 11 mars 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

WOODS, de WILDT & PARTNER S.A., avec siège social au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, dénoncé en date du 16 décembre 1999.

Le même jugements a nommé juge-commissaire Madame Carole Kugener, juge, et liquidateur Maître Sascha Nolte, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 2 avril 2010 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2010.

Maître Sascha Nolte

Le liquidateur

Référence de publication: 2010055802/21.

(100056624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

Odessa Investment Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 55.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053586/9.

(100068046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Pan European Finance Framework HRE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 124.831.

Les comptes annuels pour la période du 6 février 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053587/12.

(100067974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Perunna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Perunna S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010053589/11.

(100067790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

PlanView Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 96.804.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010053590/12.

(100068368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Piklift S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wintrange, 78/b2, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 102.014.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010053595/10.

(100068378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

PlanView Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 96.804.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010053591/12.

(100068369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

PlanView Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 96.804.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010053592/12.

(100068370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Carador S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 46, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 51.589.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires qui s'est réunie à Luxembourg, le 12 avril 2010*

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016 comme suit:

Monsieur Kayser Norbert, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1930 Luxembourg, avenue de la Liberté, 46

Madame Kayser-Reinert Monique, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1930 Luxembourg, avenue de la Liberté, 46

Madame Kayser-Weyer Marie-Paule, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1930 Luxembourg, avenue de la Liberté, 46.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2016 comme suit:

Monsieur Kayser Norbert, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1930 Luxembourg, avenue de la Liberté, 46. Il peut engager la société par sa seule signature.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2016 comme suit:

Fiduplan S.A., RCS B 44.563, avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, Allée Léopold Goebel.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Fiduplan S.A.
Signature

Référence de publication: 2010055713/30.

(100056110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

Particom Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 77.730.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053593/9.

(100067764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

PEF Russia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 128.626.

Les comptes annuels pour la période du 9 mai 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053594/12.

(100067973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

PQ Luxco Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.569.600,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 140.212.

Les comptes annuels pour la période du 7 Juillet 2008 (date de constitution) au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 Mai 2010.

Référence de publication: 2010053596/12.

(100068231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Wintrust Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 72.955.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 11 mars 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

WINTRUST HOLDING S.A. avec siège social au 59, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugements a nommé juge-commissaire Madame Carole Kugener, juge, et liquidateur Maître Sascha Nolte, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 2 avril 2010 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2010.

Maître Sascha Nolte

Le liquidateur

Référence de publication: 2010055803/21.

(100056622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

PQ Luxco Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.569.600,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 140.213.

Les comptes annuels pour la période du 7 Juillet 2008 (date de constitution) au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Mai 2010.

Référence de publication: 2010053597/12.

(100068232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

PQ/HDS Luxco Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.557.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.653.

Les comptes annuels pour la période du 13 Juin 2008 (date de constitution) au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Mai 2010.

Référence de publication: 2010053598/12.

(100068233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Riva Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 131.356.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 17 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010053600/10.

(100068010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Movactive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 72.677.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2010.

1. L'assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social au 5 Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de 2009 qui se tiendra en 2010.

2. L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009 qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010053673/20.

(100067829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Sempre Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 88.668.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010053601/10.

(100068063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Sempre Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 88.668.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010053602/10.

(100068064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Sempre Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 88.668.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010053603/10.

(100068065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Standfast Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 34.023.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 mars 2010 à 12.00 heures au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

L'assemblée générale ordinaire a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de renommer comme Administrateurs:

* Mme Karen Berigan, Président du Conseil d'Administration

* M. Howard Lomax, Administrateur

* M. Thomas A. Kelly, Administrateur

* M. Claude Weber, Administrateur-délégué

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2011 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2010.

- L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises indépendant,

Pricewaterhousecoopers jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2011 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010056679/24.

(100056751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

Swedmec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.144.

Les comptes annuels au 31 août 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2010.

Référence de publication: 2010053604/11.

(100068235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Samkats S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6434 Echternach, 7, rue André Duchscher.

R.C.S. Luxembourg B 93.346.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Référence de publication: 2010053607/10.

(100067882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Sorgrel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 45.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053608/9.

(100068047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Solvay Pharmaceuticals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.280.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 31 mars 2010

1. M. Werner CAUTREELS a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie A.
2. M. Gérard Jean M. VAN ROYE a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.
3. M. Alex DESSALLE, fiscaliste, né à Liège (Belgique), le 23 avril 1953, ayant son domicile professionnel à B-1050 Bruxelles, 33, rue du Prince Albert, a été nommé comme gérant de catégorie A, son mandat expirant lors de l'assemblée générale statutaire de 2015.
4. M. Pascal HUBINONT, administrateur de sociétés, né à Uccie (Belgique), le 14 janvier 1959, ayant son domicile professionnel à B-1180 Uccie (Belgique), 79, avenue du directoire, est nommé comme gérant de catégorie A, son mandat expirant lors de l'assemblée générale statutaire de 2015.
5. M. Etienne MONCOMBLE, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 13 avril 1949, ayant son domicile professionnel à B-1050 Bruxelles (Belgique), 33, rue du Prince Albert, est nommé comme gérant de catégorie A, son mandat expirant lors de l'assemblée générale statutaire de 2015.
6. Le nombre des gérants de catégorie A a été augmenté de 3 (trois) à 4 (quatre).

Luxembourg, le 26 avril 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Solvay Pharmaceuticals S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010056681/24.

(100057057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

T. Rowe Price Global Investment Services Limited, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour T. ROWE PRICE GLOBAL INVESTMENT SERVICES LIMITED, Luxembourg Branch

Monfred Müller

Référence de publication: 2010053609/12.

(100068345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Tallman Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 84.542.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010053610/10.

(100068372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Tweety S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 60.486.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053611/9.

(100068048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

NEW POLICY FORUM (Gorbachev Forum) a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9265 Diekirch, 2, rue du Palais.

R.C.S. Luxembourg F 8.324.

STATUTS

Chapitre I^{er}. Siège social - Dénomination - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Entre les soussignés désignés ci-après est constituée une association sans but lucratif régie par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif et par les présents statuts.

Art. 2. L'association est dénommée «NEW POLICY FORUM (Gorbachev Forum) a.s.b.l.».

Art. 3. L'association a pour objet la création d'un forum pour un débat ouvert sans arrière fond idéologique afin de rechercher des solutions pour le bénéfice de la planète ainsi que de toutes les civilisations, cultures et religions, en impliquant des centres de réflexion indépendants, des centres de recherche et des centres de décision et de mobiliser les milieux politiques et diplomatiques pour soutenir ces efforts.

L'association agira pour la création d'une nouvelle architecture politique internationale afin d'assurer une transition vers une culture politique différente ainsi qu'un climat et un environnement social différent qui porte dans son noyau le respect de la nature, l'égalité des droits, la solidarité et la justice internationale.

L'association vise également à trouver des solutions quant à la problématique des retards importants pris par les politiques menées par rapport à certains nouveaux développements dramatiques de la situation dans le monde avec

l'intention de combler le gouffre qui s'est creusé entre le monde politique, les connaissances d'experts et l'opinion publique.

L'association vise à rassembler les forces intellectuelles qui souhaitent la paix et qui sont prêtes à agir ensemble avec comme but d'organiser la vie des hommes et de la nature dans un sens qui exclut la guerre, diminue les risques de conflits et harmonise la relation entre les hommes et la nature.

Ces objectifs peuvent être atteints:

- a. en analysant les changements globaux qui se produisent au niveau politique, social, culturel et environnemental en leur appliquant des nouvelles manières de réflexion de politique globale,
- b. en identifiant des points de crises et des sources de tension provenant de conflits et en élaborant des provisions permettant de les prévenir, réguler et résoudre,
- c. en organisant et en encourageant la recherche et l'analyse de tendances à moyen et à long terme en matière de politique mondiale.

L'association est conçue comme un projet avec différents niveaux d'étude, de recherche, d'analyse et d'action. Chaque année, le résumé de ces efforts collectifs sera présenté lors de son assemblée générale sous la forme d'un rapport annuel. Cette approche implique trois démarches essentielles: la prévision (identification et formulation des problématiques), l'analyse (étude des causes et des effets possibles de l'intervention éventuelle par la communauté internationale) et la proposition d'actions concrètes et pratiques.

Pour accomplir ces objectifs, l'association recherchera la contribution de personnalités disposant d'un haut degré de compétence en matière politique, des personnalités d'une importance sociale reconnue, de personnalités avec une haute autorité morale, de représentants de différents niveaux de la société civile, de lauréats du Prix Nobel, de scientifiques, d'artistes, d'écrivains, de personnalités religieuses, de représentants d'organisations sociales, syndicales et humanitaires.

Dans ce contexte, l'association pourra poursuivre ses activités en association avec d'autres associations, agences et organisations nationales ou internationales poursuivant des objectifs similaires ainsi qu'avec des structures non-gouvernementales ou inter-gouvernementales y compris l'Organisation des Nations Unies et ses structures spécialisées, l'Union Européenne et d'autres organisations régionales.

Art. 4. L'association est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège de l'association sera établi à L-9265 Diekirch, 2, rue du Palais; il peut être transféré en n'importe quel autre lieu du Grand-Duché de Luembourg à la suite d'une décision prise à la majorité simple du conseil d'administration.

L'association peut établir des bureaux de représentation dans d'autres pays.

Chapitre II. Membres

Art. 6. L'association est composée de membres ordinaires qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales de droit public ou privé ainsi que de membres honoraires qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales de droit public ou privé. Le nombre minimum de membres ne peut être inférieur à trois.

Art. 7. La qualité de membre ordinaire est acquise par décision du conseil d'administration statuant à la majorité simple suite à une demande écrite adressée au conseil d'administration. L'admission devient définitive après entérinement de la décision du conseil d'administration par la prochaine assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des associés présents ou représentés.

Le titre de membre honoraire peut être confié à des personnes qui apportent leur soutien moral ou matériel à l'association. Leur nombre n'est pas limité. L'admission des membres honoraires sera décidée par le conseil d'administration statuant sur proposition de son président.

Art. 8. La qualité de membre se perd en cas de décès ou par démission écrite adressée au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prononcer la démission d'office d'un membre qui porte préjudice aux intérêts ou à l'objet de l'association. Cette décision devra être confirmée par la prochaine assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des membres présents. Le membre exclu; qui voudrait faire valoir ses moyens de défense, devra être entendu par cette assemblée générale.

Chapitre III. L'assemblée générale

Art. 9. L'assemblée générale est composée des membres ordinaires de l'association. Les membres honoraires peuvent prendre part à titre consultatif aux assemblées générales. Sont réservés à la compétence de l'assemblée générale:

- a) la nomination et la révocation des membres du conseil d'administration,
- b) l'admission et l'exclusion des membres de l'association,
- c) l'approbation annuelle du budget et des comptes,
- d) la modification des statuts,
- e) la dissolution de l'association,
- f) l'adoption d'un règlement interne, sur proposition du conseil d'administration, et
- g) toutes les matières qui lui sont confiées par la loi et les présents statuts.

Art. 10. L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association se réunira obligatoirement une fois par an pour approuver les comptes de l'association, donner décharge au conseil d'administration et accepter les plans de travail de l'association. Une assemblée générale extraordinaire pourra être convoquée toutes les fois que les intérêts de l'association l'exigent, à l'initiative du conseil d'administration, du président ou à la requête écrite et motivée d'au moins un cinquième des membres ordinaires.

Une assemblée générale des membres honoraires peut être convoquée sur une base consultative par le président du conseil d'administration.

Art. 11. Les convocations à l'assemblée générale sont adressées aux membres par simple lettre du président du conseil d'administration ou de son délégué, un mois calendrier avant la date de l'assemblée. Les convocations contiennent obligatoirement l'ordre du jour. Toute proposition présentée par écrit au conseil d'administration par un membre ordinaire doit être inscrite à l'ordre du jour.

Art. 12. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par son délégué. Elle délibère valablement quelque soit le nombre de membres présents et les décisions sont prises à la majorité des voix, sauf dispositions contraires prévues par la loi ou les présents statuts. Tous les membres ordinaires de l'association ont un droit de vote égal.

En cas de parité, la voix du président du conseil d'administration est prépondérante. Tout membre ordinaire peut se faire représenter par un autre membre ordinaire moyennant une procuration écrite.

Chapitre IV. Administration et gestion

Art. 13. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins qui sont élus pour une période de trois ans par l'assemblée générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Les administrateurs agissent en leur nom personnel. Ils ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association. Leur responsabilité se limite à l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et aux fautes commises dans leur gestion.

En cas de vacance d'un poste avant l'expiration de son terme, le conseil d'administration a le droit d'y pourvoir provisoirement en cooptant un membre de son choix. La première assemblée générale suivante devra confirmer ce choix. Le membre ainsi élu achèvera le mandat de la personne qu'il remplace.

Art. 14. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la conduite des activités de l'association, sauf pour ce qui est des matières qui sont de la compétence de l'assemblée générale en vertu de la loi ou les présents statuts.

Le conseil d'administration peut déléguer différentes tâches spécifiques à un ou plusieurs de ses membres ou à un ou plusieurs comités qui peuvent être composés de tiers sans cependant pouvoir se dégager de leur responsabilité.

Le conseil d'administration peut déléguer, sur proposition de son président, la gestion journalière de l'association à un directeur exécutif qui n'a pas besoin d'être un membre de l'association.

Le conseil d'administration représente l'association dans tous les actes judiciaires ou extrajudiciaires. Il est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Le conseil d'administration se dotera d'un règlement d'ordre intérieur précisant ses modalités de fonctionnement interne.

Art. 15. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président et un ou plusieurs vice-présidents. La durée de leur mandat est de trois ans et ils sont rééligibles. En cas de besoin la réunion du conseil sera présidée par un des vice-présidents.

Art. 16. Le conseil d'administration se réunit, sur convocation du président, chaque fois que l'intérêt de l'association l'exige ou que la majorité des membres du conseil d'administration le demandent. Les décisions peuvent aussi être prises par voie de résolution circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés. En cas de partage la voix du président est prépondérante.

Art. 17. La manière dont l'association est engagée est déterminée par le conseil d'administration.

Art. 18. Sur proposition du président du conseil d'administration, le conseil d'administration désigne le trésorier chargé de l'encaissement des recettes, de l'engagement et de l'exécution des dépenses et de la tenue de la comptabilité.

Chapitre V. Le Comité consultatif

Art. 19. L'association s'adjoint un comité consultatif composé de personnalités éminentes d'importance reconnue représentant différents secteurs d'activité.

Art. 20. La mission du conseil consultatif consiste à assister l'association à poursuivre ses objectifs, en élaboration des et en nouant des contacts présentant un intérêt pour l'activité de l'association.

Chapitre VI. Dispositions diverses

Art. 21. L'exercice social de l'association commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, la première année sociale commence le 21 avril 2010 et se termine le 31 décembre 2010.

Art. 22. Le montant maximum des cotisations à payer par les membres ordinaires ne peut dépasser cinq mille euros (€5.000) par an. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale ordinaire sur proposition du conseil d'administration.

Art. 23. En cas de dissolution de l'association, l'assemblée générale liquidera l'avoir social et versera l'éventuel surplus après règlement du passif au profit de l'association sans but lucratif de droit Gorbachev Foundation Luxembourg désignée ci-après.

Art. 24. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif seront d'application.

Liste de membres fondateurs

- le Président Mihkail Gorbachev, ancien président de l'URSS, demeurant à Moscou, 10, Kosygena, appartement 7, Russie, de nationalité russe;
- L'association sans but lucratif de droit luxembourgeois Gorbachev Foundation Luxembourg, ayant son siège à L-9265 Diekirch, 2, rue du Palais, représentée par Monsieur Oleg Uralov;
- Monsieur René Steichen, avocat à la Cour, demeurant à L-9220 Diekirch, 36, rue Clairefontaine, de nationalité luxembourgeoise.

Déclaration

Les soussignés déclarent que les présents statuts ont été rédigés en français suivis d'une traduction anglaise. Les mêmes personnes déclarent qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Traduction Anglaise

Chapter I. Registered office - Name - Object - Duration

Art. 1. Between the undersigned shall be established a non-profit association governed by the amended law of 21st April 1928 on non-profit associations and foundations as well as by the by the present articles of association.

Art. 2. The association shall be known as "NEW POLICY FORUM (Gorbachev Forum) a.s.b.l."

Art. 3. The object of the association shall be the creation of a forum for an open debate without ideological background for the, purpose of investigating solutions for the benefit of the planet, all civilisation, cultures and religions by involving centres of independent thinking, research centres and decision centres and to mobilise the political and diplomatic action to sustain such efforts.

The association will act for the creation of a new international political architecture to ensure a transition to a different political culture as well as a different social climate and environment with at its core the respect for nature, equality of rights, the solidarity and the international justice.

The association also aims to find solutions with respect to the serious delays in politics with regard to the new dramatic developments of the situation in the world, with the intention of fill the gap between politics, expert knowledge and the public opinion.

The association shall bring together the intellectual forces that want peace and are ready to act together with the aim to organise the life of mankind and nature in ways that would exclude war, diminish risks of conflicts and harmonise the relationship between mankind and nature.

These aims can be achieved by:

- a. analysing the global changes taking place on the political, social, cultural and environmental level with the application to them of new ways of global political thinking,
- b. identifying points of crisis and sources of tension from conflicts and elaborating proposals for their prevention, regulation and solution,
- c. organising and encouraging research and analysis on the medium and long term trends in the world politics,

The association is conceived as a project with several layers of study, research, analysis and action. Each year, the summary of such collective efforts will be presented during its general meeting in the form of an annual report. The approach involves three essential steps: the prognosis (formulation and identification of problems), the analysis (study of causes and possible effects of the eventual intervention by the international community) and the proposal of concrete and practical actions.

In order to accomplish such objectives, the association shall invite the contribution of various personalities with high competence in politics, of personalities of recognised social importance and moral authority, of scientists, artists, writers, representatives of the different levels of the civil society, Nobel Prize laureates, religious figures, representatives of social organisations, trade unions and humanitarian organisations.

In this context, the association shall also be entitled to carry out its activity in association with other national and international associations, agencies and organisations pursuing similar goals as well as with international non-governmental or inter-governmental structures including the United Nations Organisation and her specialised structures, the European Union and other regional organisations.

Art. 4. The association shall be of an unlimited duration.

Art. 5. The registered office of the association shall be established in L-9265 Diekirch, 2, rue du Palais; it can be transferred in any other place in the Grand Duchy of Luxembourg upon a decision of the board of directors taken by simple majority.

The association may establish, representative offices in other countries.

Chapter II. Members

Art. 6. The association shall be composed of ordinary members that can be either natural persons or legal persons of public or private law as well as of honorary members that can be either natural persons or legal persons of public or private law. The minimum number of members cannot be less than three.

Art. 7. The status as ordinary member shall be granted upon a written application addressed to the board of directors and after acceptance of such application by the board of directors deciding by simple majority. The admission shall become final after a ratification of the decision of the board of directors at the general assembly deciding by a majority of two thirds of the members present or represented.

The title as honorary member can be conferred to persons who morally or materially support the association. Their number is not limited. The admission of honorary members will be decided upon by the board of directors acting upon proposal of its chairman.

Art. 8. The membership shall be lost in the event of death or if a resignation in writing is submitted to the board of directors.

The board of directors can expel de jure a member who prejudices the interests or the object of the association. Such decision will have to be confirmed by the following general meeting deciding by a majority of two thirds of the members present. The expelled member who would like to present his defence arguments will have to be heard by such meeting.

Chapter III. The general meeting

Art. 9. The general meeting is composed of the ordinary members of the association. The honorary members can take part in the general meeting, on a consultative basis. The following subject matters shall be reserved to the competence of the general assembly:

- a) nomination and revocation of the members of the board of directors,
- b) admission and exclusion of members from the association,
- c) approval of the annual budget and accounts,
- d) amendment of the articles of incorporation,
- e) dissolution of the association,
- f) adoption of an internal regulations upon proposal of the board of directors, and
- g) all matters conferred upon it by law or the present articles of association.

Art. 10. The ordinary general meeting of the members of the association shall mandatorily take place once a year in order to approve the accounts, grant discharge to the board of directors and accept the working plans of the association. An extraordinary general meeting can be convened each time where the interest of the association requires so upon the initiative of the board of directors, the chairman of the board of directors or upon a written and motivated request of at least one fifth of the ordinary members.

A general meeting of the honorary members can be convened on a consultative basis by the chairman of the board of directors.

Art. 11. The convening notices to the general meeting shall be addressed to the members by ordinary mail by the chairman of the board of directors or its delegate one calendar month before the meeting. The convening notices must necessarily mention the agenda. Each proposal presented in writing to the board of directors by an ordinary member must be mentioned in the agenda.

Art. 12. The general meeting shall be chaired by the chairman of the board of directors or, in his absence, by his delegate. The general meeting can validly deliberate irrespective of the number of the ordinary members that are present and the decisions are taken at the majority of the votes unless any provision to the contrary is foreseen by law or the present articles of association. All the ordinary members of the association have an equal voting right.

In case of a tie, the chairman of the board of directors shall have the casting vote. Any ordinary member can be represented by another ordinary member by virtue of a written power of attorney.

Chapter IV. Administration and management

Art. 13. The association shall be managed by a board of directors composed of three members at least which are elected for a period of three years by the general meeting. The outgoing members shall be eligible for reelection.

The directors shall act in their own name. They shall not be bound personally with respect to the commitments taken by the association. Their liability is limited to the performance of their mandate and the faults committed in the context of the management.

In case of a vacancy before the expiry of the term, the board of directors shall have the right to fill temporarily the post by co-opting a member of its choice. At the first following general meeting, such choice must be confirmed. The member so elected shall fill the term of the person that he replaces.

Art. 14. The board of directors shall have the most extensive powers for the purpose of the carrying out of the activities of the association except for the matters which are of the competence of the general meeting by virtue of the law or the present articles of association.

The board of directors may delegate different specific tasks to one or more of its members or one or more committees which can be composed of third parties, without, however, being able to discharge itself from its liability.

The board of directors may delegate, upon proposal of its chairman, the daily management of the association to an executive director who does not need to be a member of the association.

The board of directors represents the association in all legal and extra-legal matters. The board of directors shall each year submit for approval the annual accounts of the preceding year and the forecast budget for the following year to the general meeting.

The board of directors shall adopt an internal regulation detailing its internal working procedures.

Art. 15. The board of directors elects among its members a chairman and one or several vice-chairmen. The duration of their mandate shall be three years and they shall be eligible for reelection. In case of need, the meetings of the board of directors shall be chaired by of the vice-chairmen.

Art. 16. The board of directors shall meet upon convening notice of its chairman each time where the interest of the association requires so or if the majority of the members of the board of directors so requests. Decisions may also be taken by way of written circular resolutions.

The decisions of the board of directors are taken by simple majority of the members present or represented. In case of a tie, the chairman shall have the casting vote.

Art. 17. The way the association shall be bound shall be determined by the board of directors.

Art. 18. Upon proposal of the chairman of the board of directors, the board of directors shall designate a treasurer who shall be in charge of the collection of any proceeds, the payment of any expenses and the keeping of the accounts.

Chapter V. Advisory board

Art. 19. The association shall be assisted by an advisory board composed of eminent personalities of recognised importance representing different fields of activity.

Art. 20. The mission of the advisory board consists in assisting the association to pursue its objectives, in elaborating recommendations and in establishing contacts which may be of interest to the activity of the association.

Chapter VI. Miscellaneous

Art. 21. The financial year of the association shall start on 1st January and shall end on 31 December of each year.

Except for the first year, the financial year shall start on 21 April 2010 and shall end on 31 December 2010.

Art. 22. The maximum amount of the contributions to be paid by the ordinary members shall not exceed five thousand euros (€ 5.000) per year. The annual contribution shall be determined by the general meeting upon proposal of the board of directors.

Art. 23. In the event of the dissolution of the association, the general meeting shall liquidate the assets of the association and shall transfer the surplus, if any, after the payment of the debts to the non-profit association Gorbachev Foundation Luxembourg mentioned below.

Art. 24. For all elements not dealt with in the present articles of association, the provisions of the amended law of 21st April 1928 on non-profit associations and foundations shall be applicable.

List of the founding members

- the Président Mihkail Gorbachev, former president of the USSR, residing in Moscow, 10, Kosygena, apartment 7, Russia, of Russian nationality;
- the Luxembourg law governed non-profit association Gorbachev Foundation Luxembourg, having its registered office at L-9265 Diekirch, 2, rue du Palais, represented by Mr Oleg Uralov;
- Mr René Steichen, avocat à la Cour, residing in L-9220 Diekirch, 36, rue Clairefontaine, of Luxembourg nationality.

Declaration

The undersigned hereby state that the present articles of association are worded in French, followed by an English translation. The same persons declare that in case of discrepancies between the French text and the English text, the French version shall prevail.

Référence de publication: 2010055290/293.

(100056754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

V.I.M. Verwaltungs Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 29.333.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2009 wurde beim Handels und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. Mai 2010.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2010053612/12.

(100067872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Westside Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 95.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010053614/9.

(100068049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Yamato S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 118.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxemburg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053615/10.

(100067749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

CR KaiserKarree Holding, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 132.783.

Auszug aus den Beschlüssen des Gesellschafters vom 19. April 2010

Es ergibt sich das Folgende aus den oben genannten Beschlüssen:

Die folgenden Personen werden ab dem 04.05.2009 (Datum der Hauptversammlung des Jahres 2009) für eine unbefristete Periode als Geschäftsführer der Gesellschaft wiedergewählt:

- Herr Nicolaas van der Roemer, Bankangestellter, geboren am 21. Juni 1950 in Sao Paulo (Brasilien), mit professioneller Adresse in 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg;
- Herr Stephan Gebhardt, Bankangestellter, geboren am 25. November 1964 in Essen (Bundesrepublik Deutschland), mit professioneller Adresse in Mercedesstrasse 6, D-40470 Düsseldorf;
- Herr Alexander von Bieberstein, Bankangestellter, geboren am 29. März 1964 in Hannover (Bundesrepublik Deutschland), mit professioneller Adresse in Kreuzberger Ring 56, D-65205 Wiesbaden;
- Herr Jürgen Hege, Bankangestellter, geboren am 06. Oktober 1962 in Homburg (Bundesrepublik Deutschland) mit professioneller Adresse in Kreuzberger Ring 56, D-65205 Wiesbaden

Luxembourg, den 26. April 2010.

Sabine Hinz
Bevollmächtigte

Référence de publication: 2010056675/23.

(100057516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

IPMC International Participation and Management Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 64.805.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13 novembre 2009.

1. L'assemblée générale révoque le mandat de Madame Isabelle KONSBRUECK avec effet immédiat.
2. L'assemblée générale nomme Madame Paule KETTEL-STRENG, née à Luxembourg le 13 juin 1959, demeurant rue de la gare, 18, L-6187 GONDERANGE comme administrateur en remplacement de Madame Isabelle KONSBRUECK. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2010.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE PLETSCHETTE, MEISCH & ASSOCIÉS S.A
Signature

Référence de publication: 2010053655/16.

(100067873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Tremagi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 114.804.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 27 avril 2010 que:

1. Est nommé, en qualité d'Administrateur-délégué à la gestion journalière, Monsieur Francesco Maria BERNARDI, né le 02/05/1952 à Urbino (Italie) et résidant, via Albertazzi 48, I-40137 Bologne (Italie).

A cet égard, il disposera d'un pouvoir individuel de signature.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010053699/16.

(100067901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

BPVN Enhanced Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.607.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2010.

Pour BPVN ENHANCED FUND
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.
Valérie GLANE / Martine VERMEERSCH
Attaché principal / Sous-Directeur

Référence de publication: 2010055418/14.

(100056059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

General Railway Activities Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 33.454.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le cinq mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

OELSNER FINANCIAL CORP., société commerciale internationale, régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par:

- Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

agissant en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Emile SCHLESSER, suivant acte de dépôt en date du 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1999, volume 906B, folio 37, case 7.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 33.454 (NIN 1990 4003 703) a été constituée suivant acte reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, en date du 15 mars 1990, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 358 du 3 octobre 1990, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Emile SCHLESSER, de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 1994, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 415 du 24 octobre 1994;

- suivant acte reçu par ledit notaire Emile SCHLESSER en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 131 du 2 mars 1998;

- suivant acte reçu par ledit notaire Emile SCHLESSER en date du 24 novembre 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 746 du 11 septembre 2001.

Le capital social a été converti en Euros en vertu d'une décision prise par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mai 2001, publiée au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1234 du 27 décembre 2001.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à trois cent cinquante-neuf mille quatre cent quarante-cinq Euros soixante et un Cents (€ 359.445,61), représenté quatorze mille cinq cents (14.500) actions, entièrement libérées.

III.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue propriétaire de toutes les actions de la société GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H., et qu'elle a pris la décision de dissoudre la société, avec effet immédiat.

IV.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare expressément que la société n'est pas impliquée dans aucun litige de quelque nature qu'il soit.

V.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, se trouve investie de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

Les droits et engagements de la société dissoute sont transmis à titre universel à

VI.- Que la société ne possède pas d'immeubles.

VII.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

VIII.- Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à son ancien siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

IX.- Pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Ceci exposé la comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire de constater que la société anonyme GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H. est dissoute de plein droit, et que la comparante, exerçant tous les droits attachés à la propriété de toutes les actions de la société, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société, dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

A l'appui des déclarations et constatations qui précèdent, les comparants, agissant comme dit ci-avant, ont produit au notaire soussigné le livre des actionnaires de la société qui à l'instant et en présence du notaire soussigné a été annulé.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: M. GALOWICH, J.-P. FRANK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 7 mai 2010. Relation: ECH/2010/647. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Releveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053707/62.

(100067930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

GigaMedia Europe Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 111.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 151.831.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 12 mai 2010 que:

1. Les démissions, en tant que gérants de type A de la société, de Messieurs Lester Alfred WONG et Li Zhong TANG sont acceptées avec effet immédiat.

2. Sont élus, en remplacement des gérants de type A démissionnaires:

- Monsieur Arthur Minshiang WANG, né dans le Michigan (U.S.A.), le 21 février 1961 et résidant professionnellement 8F., No207, Section 2, Tiding Boulevard, Taipei, (Taiwan).

- Monsieur To Thomas HUI, né à Guizhou (République populaire de Chine) le 7 mai 1972 et résidant professionnellement au 8F., No207, Section 2, Tiding Boulevard, Taipei (Taiwan).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010053647/20.

(100067963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Arti Licence S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 82.261.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le vendredi 14 mai 2010

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 14 mai 2010 que:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur et de réélire les personnes suivantes:

- Monsieur Jean NAVEAUX, conseiller économique, demeurant professionnellement 11-13, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

- Monsieur Philippe NAVEAUX, employé privé, demeurant professionnellement 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

- Madame Adriana KREISSL, employée privée, demeurant professionnellement 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.

Le mandat du Commissaire venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler au poste de Commissaire et de réélire la personne suivante:

- La société CD Services S.à.r.l., établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010053741/27.

(100067825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.
